



MENNECEY INFO

Journal d'informations locales n° 5 - décembre 2001

SPÉCIAL



mod's hair

P A R I S

Votre salon de coiffure

**10 bis, avenue Darblay
91540 MENNECY**

 **01 64 57 12 12**

**OUVERT sans interruption
du Lundi au Samedi**

Nocturne :

Lundi, Mardi, Mercredi : 9 h → 19 h 30

Jeudi et Vendredi : 9 h → 20 h 30

Samedi : 9 h → 18 h 30

Sommaire

- **Edito du Maire4-5**
- **Le Service Social à Mennecy : CCAS6-7**
- **Les Adjoints au Maire et leur délégation8-23**
- **Infos Village25-27**
- **Mennecy "Coup de cœur"28-29**
- **Collège de Villeroy30-33**
- **Mennecy et ses Associations34-37**
- **Nos amis les bêtes38**
- **Politique.....39-41**
- **Loisirs / Agenda42**

Spécial Mennecy info - Décembre 2001

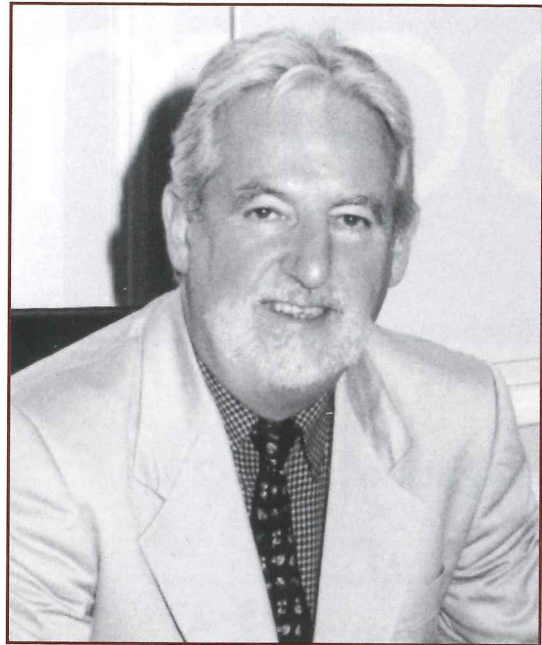
MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 - Fax : 01 64 57 00 41

Directeur de la publication : Monsieur le Maire - Rédaction : Mairie de Mennecy

La Rédaction accepte de répondre et de transmettre aux associations les remarques des Menneçois

Réalisation : COPYPRINT - 01 60 75 82 02 - Corbeil-Essonnes Tirage à 5300 exemplaires - Décembre 2001

Edito



Joël MONIER, Maire

Chères Menneçoises, chers Menneçois,

Il y a une tradition à laquelle on ne déroge pas - elle est très agréable - celle des vœux en début d'année.

Les Conseillers Municipaux comme moi-même, nous vous souhaitons une excellente santé, un havre d'affection au milieu de tous ceux qui vous sont chers, un très bon dosage de satisfactions professionnelles et de loisirs.

Le monde n'est pas serein et l'actualité nous "ballote" tous les jours entre les misères humaines, que se partagent tous les continents, sous différentes formes certes, mais qui atteignent toutes, la dignité de l'homme. Doit-on croire et attendre comme Anatole France : "La paix universelle se réalisera un jour, non parce que les hommes deviendront meilleurs - il n'est pas permis de l'espérer - mais seulement

lorsqu'un nouvel ordre des choses, une science nouvelle, de nouvelles nécessités économiques leur imposeront l'état pacifique". Souhaitons simplement aux hommes de se respecter dans leur différence et de parvenir avec sagesse à la paix.

Blotti dans la vallée de l'Essonne, Menneçy, comme beaucoup d'autres communes de notre France, a vu passer durant cette année 2001 les turbulences de la vie politique. Depuis, vos élus travaillent, conscients des responsabilités que vous leur avez confiées par votre vote. La majorité et l'opposition défendent leurs points de vue sur les différents dossiers. Malheureusement, quelques polémiques sortent du cadre de la dignité politique et peuvent se cacher derrière l'anonymat. Mais tout ce qui est excessif perd de sa valeur et l'amertume est mauvaise conseillère. Quant à l'esprit pour affirmer sa déconvenue, laissons Chamfort le définir "On n'imagine pas combien il faut d'esprit pour n'être pas ridicule".

Parmi les dossiers, fort nombreux, que côtoient vos élus, je désire vous donner des informations :

✓ La sécurité :

Elle a été quelquefois malmenée, sans atteindre, fort heureusement, les points culminants de certaines villes. La venue d'une police municipale en 2002 rassurera, en plus des actions énergiques de notre brigade de gendarmerie.

✓ La ZAC commerciale et industrielle de Montvrain :

Si on considère les parties vendues et les promesses de ventes, elle pourrait être "bouclée" dans le premier semestre 2002.

✓ La papeterie :

Avec les efforts conjugués des associations de l'environnement, de la Mairie et de la direction de Kappa Menneçy Paper, nous nous dirigeons vers de grandes améliorations et le début d'une prise de confiance. Le mois de Janvier 2002 devrait être décisif pour les choix qui s'appuient essentiellement sur les engagements de la société Kappa et le relevé des capteurs disséminés à travers la ville qui permettent une analyse de l'air.

✓ Le couloir aérien :

Mi-décembre, la décision ministérielle n'était toujours pas prise. La mobilisation de l'Essonne, de la Seine-et-Marne doit être un sujet de réflexion pour Monsieur le Ministre. Nous remercions tous ceux qui se sont pressés à la réunion d'information à l'Espace Culturel, le jeudi 8 novembre et qui ont parcouru à nos côtés, calicot au vent, la distance Denfert-Rochereau-les Invalides le samedi 10 novembre. Le Conseil Municipal, dans sa séance du 19 novembre, a voté une motion formulant une demande de rejet total d'un couloir aérien sans concertation et information.

✓ L'intercommunalité :

La réunion de l'ensemble des élus du canton auxquels s'étaient ajoutés ceux des communes de Leudeville, St Vrain, Itteville et Villabé à l'Espace Culturel le mercredi 28 novembre a donné lieu à une réflexion :

- sur un périmètre de communauté de communes,
- sur les compétences de la communauté
- sur les taxes appropriées.

✓ Les écoles :

Les bonnes relations entre les enseignants, les associations de parents d'élèves et le service scolaire municipal ont permis à nos écoles de ne pas perdre de classes à la rentrée de Septembre. Madame Official, nouvelle inspectrice, a contribué à ce bon résultat.

La vie associative culturelle et sportive est toujours aussi accueillante et dynamique pour offrir des loisirs aux Menneçois. Merci aux présidents, à leur bureau, aux animateurs, aux bénévoles.

Conservatoire, jumelage et bien d'autres satisfactions peuvent être énumérés.

Cependant, il y a aussi des imperfections et des attentes, tout à fait justifiées. Le Conseil Municipal s'attache à solutionner tous les problèmes.

Après l'étude et la mise en application d'une organisation, d'un fonctionnement plus rationnel de notre administration communale, le Conseil Municipal va examiner et délibérer sur les projets suivants :

- un nouveau centre ville incluant une halle pour le marché, des parkings, des zones de verdure, etc....
- une bibliothèque
- une maison de la petite enfance
- des classes maternelles pour le centre ville et des extensions de sites déjà existants.

Toutes ces ambitions et bien d'autres vous seront dévoilées au cours du 1er trimestre 2002. Enfin, je souhaite la bienvenue à Monsieur Francis DESPORT, directeur territorial, ainsi qu'à sa famille. Il prend la fonction très importante, pour notre administration municipale, de Directeur Général des Services.

" **BONNE ANNEE A TOUS** ".

Joël MONIER.

Le Service Social à Mennecy



Marie-Claude RASCOL
9^e Adjoint
Affaires Sociales,
Logement et Emploi

Service Municipal

- l'emploi
- le logement

CCAS

- Aide sociale
- 3^e âge

Intervient dans les domaines de l'Emploi et du Logement. Ces deux entités sont des antennes Mairie dont le caractère social justifie qu'elles soient abritées dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale.

Le centre communal d'action sociale

est un établissement public administratif et autonome, il gère :

- L'Aide Sociale
- Le 3^e âge

et anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non.

Enfin, il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale, dans des conditions fixées réglementairement.

Le Centre Communal d'Action Sociale est administré par un Conseil d'Administration, composé de membres élus et de membres cooptés.

L'actuel Conseil d'Administration est le suivant : Joël MONIER, Maire, Président du C.C.A.S.

Membres élus :

Marie-Claude RASCOL, Adjoint au Maire, Vice-présidente.

Nicole PASSEFORT, Conseillère municipale,

André PINON, Conseiller municipal,

Danièle MULLER, Conseillère Municipale,

Jouda PRAT, Conseillère municipale.

Membres cooptés :

Michelle LE MOEN,

Elisabeth CARON,

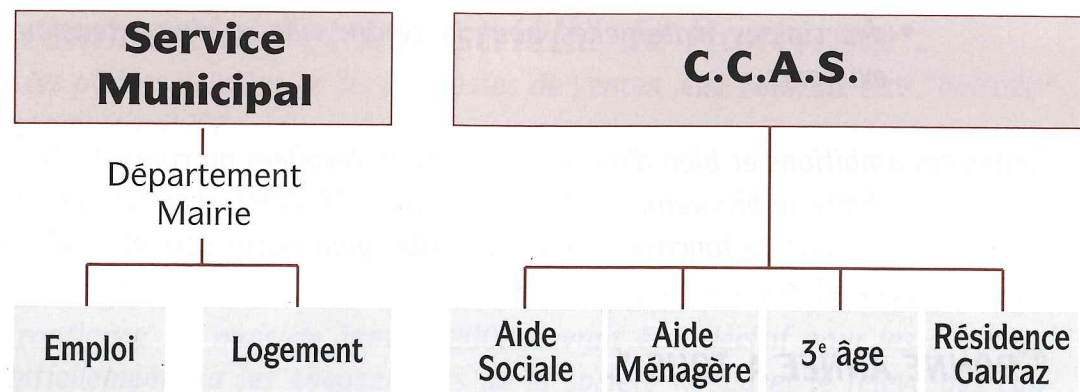
Gilberte MARTIN,

Nicole TRETON-MICHEL,

Gilbert NEUHAUS.

Le fonctionnement quotidien du Centre communal d'action sociale est placé sous l'autorité d'un responsable, assisté de 4 collaborateurs.

L'organisation est la suivante :



Voyons maintenant les domaines dans lesquels le C.C.A.S. et le Service Social peuvent intervenir pour vous :

1. Aide sociale :

Aide facultative

Le C.C.A.S. est à la disposition des habitants de la commune qui rencontrent des difficultés d'ordre social soit :

- dans le cas de familles monoparentales,
- de changements de situation tels que divorce, chômage, maladie, accident, décès...

Cette aide peut être constituée sous forme de secours d'urgence ou de prise en charge éventuelle de frais de cantine, de halte-garderie, de facture EDF/GDF ou d'eau...

Aide légale :

Il s'agit d'instruire et de gérer des dossiers relatifs :

- au R.M.I. (Revenu minimum d'insertion),
- à diverses aides sociales telles que les dossiers familiaux d'aide sociale, d'obligations alimentaires, de demandes de cartes de transport ou de cartes d'invalidité etc...

2. Le 3^e âge :

Le recensement de 1999 fait apparaître pour Mennecy une population de 13 007 habitants, dont 1 684 personnes de plus de 60 ans.

Nos "seniors", s'ils le désirent, peuvent via le centre communal d'action sociale bénéficier de :

- l'aide ménagère à domicile,
- la mise en place de la télé-assistance,
- la livraison de plateaux-repas...

Pour d'autres, une résidence spécialement conçue pour eux peut les accueillir dans des studios ou appartements.

Il s'agit de la résidence Edouard Gauraz qui loge actuellement environ 60 personnes.

Pour les personnes de plus de



65 ans, chaque Noël, il leur est proposé soit un repas soit un bon d'achat.

Enfin dans le courant de l'année, des sorties sont organisées, y participent ceux qui le souhaitent.

Information

- A compter du 1^{er} janvier 2002, l'A.P.A. (Allocation personnalisée d'autonomie) sera mise en place et se substituera progressivement à l'actuelle Prestation Spécifique Dépendance (P.S.D.)

Personnes concernées :

Toute personne âgée de 60 ans et plus en situation de perte d'autonomie, qu'elle soit à domicile ou en établissement.

Il est rappelé que deux permanences sont assurées au Centre Communal d'Action Sociale :

- C.P.A.M. Caisse Primaire d'Assurance Maladie : le mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 H 45,
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie - Service Social : les 2^e et 4^e vendredi de chaque mois de 9 heures à 11 heures.

3. L'emploi :

Le département Mairie met à la disposition des demandeurs

d'emploi, un certain nombre de services comme :

- l'espace emploi avec toute la documentation correspondante,
- des modèles de curriculum-vitae et de lettres de motivation,
- La consultation des offres d'emploi de :
 - l'A.N.P.E.,
 - la presse,
 - ou celles spontanées des entreprises.
- les renseignements relatifs à l'ASSEDIC, l'ANPE, les contrats de travail, les " jobs " d'été, les stages en alternance, ...

Enfin, depuis la création des chèques " Emploi-service ", le service est de plus en plus sollicité par les particuliers pour des emplois familiaux ou de proximité.

Depuis la rentrée, les propositions ont été très nombreuses.

La mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire ou en cours d'insertion, tous les jeudis matins.

Voilà très rapidement présentés, les activités et les domaines d'interventions de votre Centre Communal d'Action Sociale.

Comme indiqué en préambule, le CCAS est un établissement public, donc au service du public, alors n'hésitez pas à le contacter si besoin est...

Demain, ils devront être adultes



Chantal LANGUET
1^{er} Adjoint

Sports et Jeunesse
Centre adolescents
Centre de Loisirs

**Service
jeunesse
et sports
de Mennecy**

**Centre
de Loisirs**

**Maisons
des Jeunes**

**Service
des Sports**

Partenaire privilégié du domaine éducatif, une Commune se doit de définir, créer et gérer, pour les mettre à la disposition de la population, des structures d'accueil et d'animation variées, ouvertes aux enfants et aux jeunes.

Le **Service Jeunesse et Sports** de Mennecy s'y emploie et remplit pleinement cette mission éducative "extrafamiliale" et périscolaire, car c'est à lui qu'incombe en grande partie les initiatives permettant d'offrir aux jeunes des perspectives de qualité dans leur "temps libre".

Le **Centre de Loisirs** accueille les plus jeunes (3 / 12 ans) de 7 à 19 heures, en pré et post scolaire les jours de classe, chaque mercredi ainsi que durant les congés scolaires. Il est autorisé à recevoir 150 enfants. Administration, animation et entretien nécessitent une vingtaine de personnes en permanence, ce chiffre pouvant s'accroître très sensiblement durant les vacances en fonction des inscriptions.



La pédagogie des Centres de Loisirs s'articule autour de la mise en œuvre de tout moyen permettant à l'enfant son intégration dans le groupe, la stimulation de sa curiosité et de son épanouissement, la prise de conscience de ses richesses et de sa propre identité.

Ateliers manuels, initiation au chant et à la musique, animations autour des événements du calendrier... Noël, Halloween, Carnaval, mais encore le Téléthon, initiation à diverses disciplines sportives ainsi que des séjours d'hiver à la montagne et à thème l'été (Accro-branches en 2001), sont autant de moyens devant répondre au projet éducatif du Centre.

Faisant suite au Centre de Loisirs, les **Maisons des Jeunes** leur sont ouvertes dès 12/13 ans et jusqu'à 17 ans.

Installées géographiquement en deux lieux stratégiques de Mennecy, elles s'inscrivent dans un schéma territorial cohérent de l'intervention par la proximité (Collège MJ 1 et Quartiers Est MJ 2). Fermée momentanément, la MJ 2 a rouvert ses portes pour les congés de fin d'année afin d'offrir aux jeunes du quartier un accueil quotidien. L'animation étant l'un des secteurs privilégiés de la prévention primaire, des activités sportives ou physiques, des sorties et séjours, des soirées à thèmes sont proposés

aux jeunes tout au long de l'année par 6 animateurs présents 6 jours par semaine.

Camp d'été en Juillet 2001 à Bagnères-de-Bigorre, stages de Tennis de Table ou de Tir à l'Arc, Parc des Princes, Morvan, Halloween... ne sont que quelques exemples de ce qui a été proposé.

Mais il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la qualité de ce service. Après la redéfinition des objectifs : éducation, animation, culture, prévention et insertion, les moyens et outils nécessaires doivent devenir novateurs afin de permettre une véritable dynamique Jeunesse Communication et information, Point "Info Jeunes", atelier informatique, etc...

Pour 2002, la Commission Municipale Jeunesse a proposé le principe du 50/50 pour le financement de toute action. En apportant ainsi une aide financière substantielle aux familles, la Municipalité affirme sa volonté éducative, sociale et de prévention.

La pédagogie doit être soigneusement étudiée et mise en œuvre afin de répondre au projet éducatif de la Commune :

- Communauté de Vie – Vivre avec et au milieu.
- Se préparer et s'insérer dans la Société, démocratiquement et librement.
- Être citoyen et participer à la vie de la Cité.
- Prévention.

L'activité physique, ludique, technique ou compétitive étant partie intégrante de l'éducation et de l'équilibre, nous ne devons pas dissocier les secteurs jeunes, des sports et des Associations qui les animent dans ce rôle éducatif.

Partenaire de l'Education Nationale, le **Service des Sports** est également des Clubs. Non plus seulement gestionnaire d'équipements et de planning, mais accompagnateur et novateur des manifestations scolaires ou associatives et de cycles d'initiation.

Aide aux projets et subventions, aide juridique et administrative, création et développement d'événements sportifs, surveillance des équipements sportifs, ce secteur privilégié de l'éducation s'inscrit à la croisée de l'enfance et de la jeunesse comme d'autres services municipaux, culturels par exemple. Direction, secréta-



riat, gardiennage et entretien comptent 19 agents pour un Service fonctionnant 7 jours par semaine car notre patrimoine sportif est vaste en infrastructures polyvalentes ou spécialisées et riche de plus de 20 associations sportives.

Une meilleure approche du "subventionnement" municipal a été mise en place dès 2001 pour plus de professionnalisme administratif et comptable mais aussi, afin d'inciter les Associations à l'innovation avec attribution de subventions exceptionnelles. Le Budget Municipal 2001 a permis le versement de 826 400 F pour les éducateurs et le fonctionnement associatif, puis 153 000 F pour les projets et actions exceptionnelles sur bilan.

A propos de programmes de constructions, il ne peut être question aujourd'hui de faire des promesses que nous ne pourrions être certains de tenir. La priorité a été donnée immédiatement à la sécurité par la conformité des bâtiments existants dont les améliorations sont en cours. Les vestiaires du Gymnase du Parc restent pour 2002 notre principal projet ainsi que la recherche et la mise en place de moyens permettant de protéger nos équipements trop souvent victimes de vandalisme.

L'engagement municipal sur ce secteur de la Jeunesse doit permettre de dépasser le niveau du "loisir consommation". Parents, élus, responsables, éducateurs et animateurs, tous réunis autour de cette volonté éducative, doivent et peuvent induire chez les jeunes un réel parcours d'apprentissage de la Vie et de la Société.

Notre cadre de vie



Daniel PERRET
2^e Adjoint

Urbanisme
Bâtiments communaux
Assainissement
Travaux, voirie,
espaces verts
Commission de sécurité
des bâtiments
communaux

Eau potable

Bassin de Tournenfiles

Eclairage public et voirie

Salle Saule St Jacques

Route départementale 153

Le Service Urbanisme, Travaux et Bâtiments Communaux, placé sous l'autorité de Daniel PERRET, Adjoint au Maire, vous informe :

Avis Eau Potable

Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé, le Ministère chargé de la santé nous a demandé d'augmenter le taux de chloration en sortie des usines de production d'eau potable et des réservoirs à titre de précaution. Ces mesures peuvent engendrer des goûts de chlore dans l'eau potable plus marqués que d'ordinaire. Pour

autant, le chlore n'est pas toxique et ne présente aucun risque pour la santé. Pour limiter le goût du chlore, quelques recommandations :

- mettez l'eau dans une bouteille ouverte pour lui permettre de s'aérer quelques minutes
- fermez ensuite la bouteille et placez-la environ une demi-heure au réfrigérateur

Le goût du chlore disparaîtra.

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, contactez le numéro vert de la SEE : 0 810 391 391

A noter que ce numéro est votre premier contact en cas de problème eau potable ou assainissement sur la commune

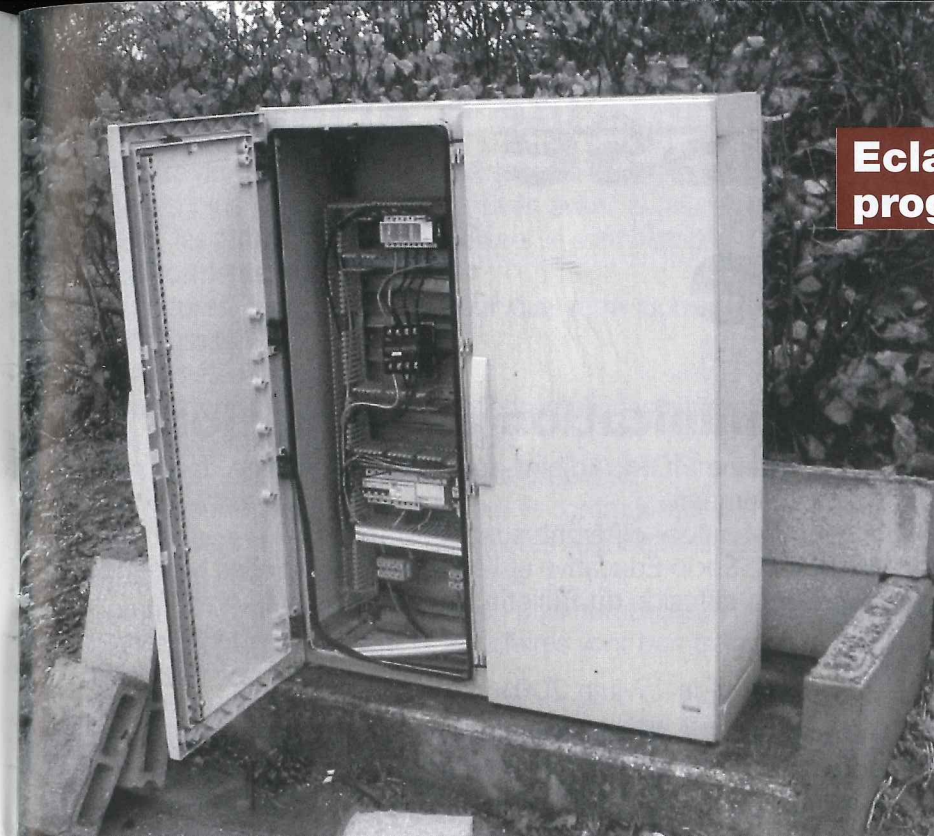
Bassin de Tournenfiles : remise en état

Le bassin de Tournenfiles est un bassin de rétention des eaux pluviales situé à la limite des communes d'Ormoix et de Mennecy.

Dans le cadre d'une convention signée entre les Communes de Mennecy, Ormoix et le SIARCE, des travaux de remise en état du bassin sont en cours visant à :

- entretenir les espaces verts
- enlever les boues accumulées
- remettre en état les ouvrages hydrauliques.

A l'issue de ces travaux programmés fin 2001, le bassin sera remis en service.



Eclairage public et voirie : programmation pluriannuelle

La Commune va entreprendre, dans le cadre d'une programmation annuelle, l'amélioration de l'éclairage public ainsi que des voies et trottoirs de la Commune. Pour cela, deux audits ont été demandés à des bureaux d'études, lesquels nous permettront de coordonner nos futurs travaux et ce, dès 2002.

Route départementale 153 (déviation)

Une réunion entre les services techniques du Conseil Général, gestionnaire des routes départementales et les services techniques de la Ville de Mennecy a permis d'établir le calendrier des travaux qui seront effectués sur la route départementale.

Au cours du premier trimestre 2002, le Conseil Général procédera à la remise en état de l'éclairage public (suite aux nombreux actes de vandalisme).

Au cours du second trimestre 2002, des travaux visant à supprimer les risques d'inondation seront engagés.

Salle Saule St Jacques

A compter de 2002, une salle d'environ 90 m² sera mise à disposition de la Commune par la SA d'HLM la Lutèce et l'Office Départemental des HLM.

Il s'agit d'un local collectif résidentiel situé au Buisson Houdard.

Le local est destiné à accueillir des manifestations d'ordre culturel ou social.

Prendre contact avec le service Communication à partir du premier trimestre 2002.



Sous l'autorité de l'Adjoint au Maire Délégué à l'URBANISME ET DES TRAVAUX, Daniel PERRET et de l'Adjoint au Maire Délégué à l'Environnement, Daniel BAZOT, Monsieur MESLIN, Directeur Général des Services Techniques, a pris ses fonctions début octobre 2001, avec pour objectif la gestion de l'ensemble des Services Techniques de la Mairie Annexe et des Ateliers Municipaux. Cette nouvelle organisation s'inscrit dans le cadre d'une politique de restructuration des services.

Ça s'est passé cette année



Madeleine FIORI

3^e Adjoint

Animation

Communication

Gestion des salles

Municipales

Tourisme

Fête du Parc

Feu d'artifice

**Braderie
d'automne**

**Marché
de Noël**

Calendrier

Le Service communication et animation

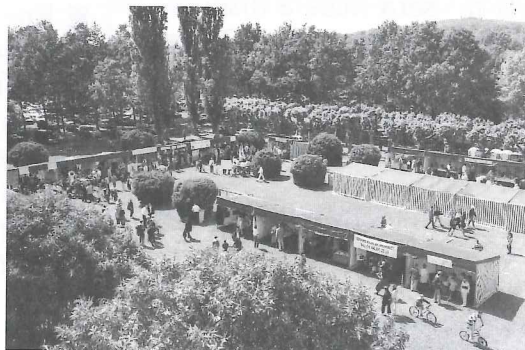
Placé sous l'autorité de Madeleine FIORI, Adjoint au Maire, assistée de deux collaboratrices, est chargé principalement :

- d'organiser et d'animer sur Mennecy différentes manifestations.
- de gérer la location de la Salle Socio-Educative et l'occupation des Salles Marianne.
- de réaliser la conception et la diffusion du Bulletin Municipal.

En 2001, il a organisé :

- ✓ La Fête du Parc le 17 juin 2001
- ✓ Le Feu d'Artifice le 13 juillet 2001
- ✓ La Braderie d'Automne le 9 septembre 2001
- ✓ Le Marché de Noël les 7, 8 et 9 décembre 2001
- ✓ La Solidarité Alimentaire le 16 décembre 2001

Rappel de ces instants :



La fête du Parc

Incontournable pour les petits comme pour les grands. Commencée sous un temps plus que maussade, elle a été très rapidement un franc succès.

Autour du podium central, véritable lieu de rencontre et de rassemblement, étaient disposés les 48 stands des

associations locales. Ces stands ont reçu beaucoup de visiteurs qui ont ainsi découvert la diversité de leurs activités.

Les petits ont pu s'amuser auprès du manège, du château gonflable, de l'espace poney et canin, du petit train, de la nacelle...

Le podium a, lui, été le théâtre de démonstrations de GR, JUDO, KARATE, DANSES SIXTIES, spectacle de marionnettes etc....

Mais le clou du spectacle a été l'arrivée de la vedette surprise à la grande joie de tous. **Quelle journée !**



Le feu d'artifice

Fête Nationale oblige, la Mairie avait promis un joli tableau. Le thème choisi cette année a été la célébration du centenaire de la disparition du compositeur Giuseppe VERDI (1813-1901). Pour cela, les artificiers ont travaillé une bonne partie de la journée pour mettre en place tout le dispositif.

- tubes, rampes et totems de lancement.

- boîtiers de raccordement, de branchement et d'allumage.
- câbles électriques, connexions etc....

Tout ceci pour le lancement d'environ 32 kilos de poudre.

Plusieurs morceaux du célèbre compositeur ont accompagné la chorégraphie visuelle des explosions, teintées bien évidemment

aux couleurs vert, blanc, rouge du drapeau Italien.

Rare et très beau spectacle qui a duré plus de dix minutes dans ce cadre idéal des ruines du château du Parc de Villeroy.

Domage, dommage... à cause de la pluie battante, le spectacle a été peu admiré.

La braderie d'automne

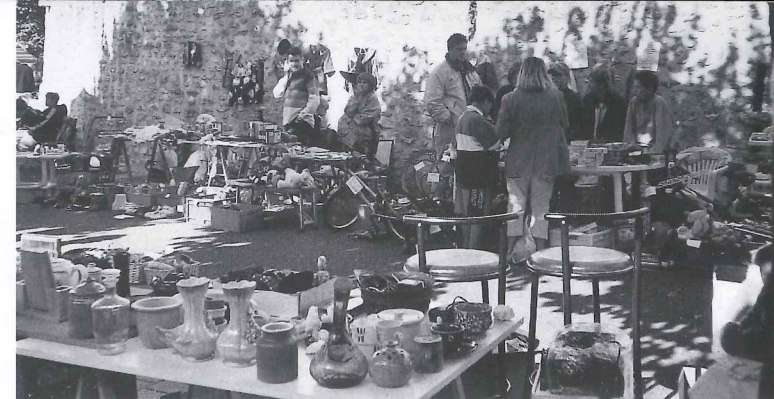
Cette année, elle a rassemblé près de 160 exposants. Les plus courageux sont arrivés avant 6 heures du matin, les autres, au fur et à mesure, se sont installés aux emplacements prévus.

A 8 heures, tout était réuni pour que cette journée soit une réussite :

- une météo favorable
- une bonne organisation due à l'ensemble des bénévoles et des Services Municipaux
- un choix et une diversité d'objets proposés.

Dès 9 heures, les visiteurs arrivent et commencent à chiner à travers la braderie. Les premières négociations entre acheteurs et vendeurs commencent.

Comme la foule devient de plus en plus nombreuse, l'ambiance monte rapidement et les affaires vont bon train. Mais tout cela donne soif et faim.



Heureusement que le Service Animation avait tout prévu, en particulier le Disc Jockey qui annonçait régulièrement toutes les possibilités de se restaurer ou de se désaltérer sur place.

Vers 19 heures, vendeurs et acheteurs se sont séparés, fourbus mais contents d'avoir réalisé de bonnes affaires. Ils se sont sûrement donné rendez-vous pour la prochaine braderie.

Le marché de Noël

Deux espaces leur étaient réservés.

- La salle socio-éducative pour la partie dite "saveurs de France"
- La salle de spectacles,

Ici : artisanat du bois, du verre, des émaux, du cuir, des métaux, etc...

Là : bijoux fantaisie, cadeaux, décoration florale et de Noël...

Tiens le Père Noël ! Bonjour Père Noël.

Plus loin spécialités du terroir, foie gras, confits, charcuteries diverses, fromages, huîtres, vins fins, champagne, cognac... Comment résister !

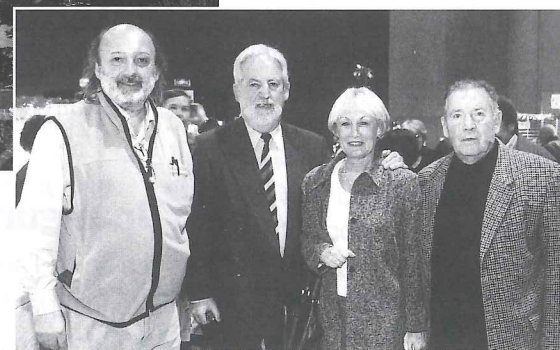
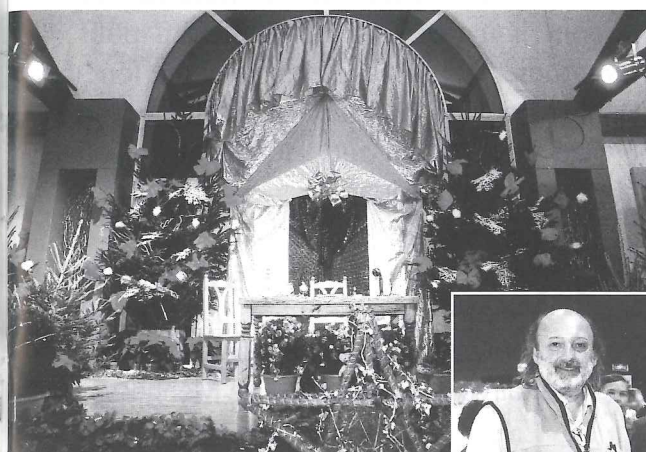
Tiens un accordéoniste ! Salut l'artiste.

Un grand bravo pour la décoration de l'estrade particulièrement réussie et, qui pour l'occasion, servait de studio photos au Père Noël.

Remerciements chaleureux pour la Société Musicale de Mennecy venue interpréter quelques morceaux de son répertoire.

Un dernier coucou à Saint Nicolas juché dans sa calèche.

Vivement le prochain marché.



Pour clore l'année 2001, la ville de Mennecy vous a proposé son traditionnel marché de Noël. L'évènement qui s'est tenu sur trois jours a réuni plus de 50 exposants, dont 6 ou 7 de Mennecy.

Les autres, soit pour leur artisanat ou pour leurs spécialités représentaient presque toutes les régions de France.

transformée pour l'occasion en espace exposition pour la partie "Artisanat, cadeaux"

Rapidement la foule est venue nombreuse et impatiente de découvrir les stands.

A peine toutes ces manifestations écoulées, il nous faut déjà penser à celles de l'année suivante. Voici donc l'agenda prévisionnel pour 2002

Calendrier prévisionnel des principales manifestations proposées par la ville de Mennecy pour 2002

- Braderie de Printemps - Marché aux Fleurs : dimanche 21 avril 2002
- Foire du Printemps de Mennecy : samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai 2002
- Fête du Parc dimanche 9 juin 2002
- Fête de la Musique : 21 juin 2002
- Feu d'Artifice : samedi 13 juillet 2002 à 22 h 30
- Braderie d'Automne : dimanche 8 septembre 2002
- Marché de Noël : vendredi 29, samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre 2002
- Solidarité Alimentaire : dimanche 15 décembre 2002.

Enfin, nous envisageons dès 2002 de créer une rubrique dans "Mennecy Info" intitulée "Chronique de mon quartier" qui parlera de la vie de chaque quartier de Mennecy.

Nos enfants à l'école

En Mairie Annexe, Annie BERTHAUD adjoint au Maire est chargée des secteurs, Affaires Scolaires et Restauration Scolaire, elle est assistée de Mme ZANON.



Annie BERTHAUD
4^e Adjoint
Affaires scolaires
Restaurant municipal

Ecoles
Inscriptions
Effectifs
Services
Subventions
Sécurité
Travaux

Activité annexe du restaurant
Menu
Tarifs
Goûter de Noël

Les affaires scolaires

L'école est aujourd'hui le principal creuset où se construit le futur adulte, le futur citoyen, le futur actif. L'éducation est donc devenue une préoccupation majeure.

Les écoles

Le service scolaire gère le fonctionnement de 9 écoles élémentaires et maternelles réparties sur 6 groupes scolaires, Jeannotte, Ormeteau, Sablière, Clos Renault, Verville et Myrtilles, représentant 62 classes (21 maternelles - 41 élémentaires) soit au total 1620 élèves.

Un personnel municipal important assure présence et disponibilité pour l'encadrement de tout ce petit monde et pour l'entretien des locaux.

Les inscriptions

Elles se font en fonction du périmètre scolaire attribué à chaque école, sauf pour les groupes scolaires Myrtilles-Verville dont les secteurs sont globalisés.

Les effectifs

Des contacts avec l'Inspection Académique et une délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2001 ont permis d'élargir le périmètre scolaire de l'école de l'Ormeteau dans le but d'éviter la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.

Les commissions scolaires

Sous la présidence de Monsieur le Maire, elles sont composées de

10 membres du Conseil Municipal et ont lieu une fois par trimestre pour étudier tous les sujets liés au fonctionnement du Service Scolaire afin de les passer en délibération au Conseil Municipal.

Internet

Raccordement de toutes les écoles élémentaires et maternelles de Mennecy.

Inauguration

La fin de l'année scolaire a été marquée le 23 juin par le vernissage d'une fresque (*à admirer en dernière page de couverture*) réalisée sur tout le préau par les élèves élémentaires de la Jeannotte guidés par les enseignants et un artiste.

Ce travail résulte d'un projet d'école original et subventionné à la fois par l'Education Nationale et la Municipalité.

Les conseils d'école

Temps forts où sont exposés événements, travaux, activités, besoins de chaque école.

Projets

Un projet d'informatisation de toutes les écoles selon un plan d'ensemble est en cours. D'autres projets sont à l'étude et sont des axes de réflexion pour l'amélioration du bien-être de nos enfants.

Services

Etudes surveillées - initiation aux langues fonctionnant en partenariat avec le Conseil Général - dépistage bucco-dentaire - cours de natation à la piscine départementale de Mennecy - retour de la garderie dans les écoles maternelles des Myrtilles et de la Verville.

Subventions

Attribution de subventions pour les projets d'école présentés par les chefs d'établissement et étudiés en Commission Scolaire :

- 3 700 F par classe en élémentaire
- 1 900 F par classe en maternelle

Sécurité

En collaboration avec les services des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement, elle reste notre priorité tant au niveau des bâtiments que de l'encadrement des enfants.

Travaux

Le suivi des travaux dans les écoles est assuré par le nouveau directeur des services techniques, M. MESLIN, arrivé le 1^{er} octobre 2001.

L'agrandissement de la classe enfantine à l'école de la Sablière s'est réalisé pendant les vacances d'été pour répondre aux normes définies lors du passage de la commission de sécurité. Travaux importants parmi tant d'autres.

Enfin, en tant que représentante de l'Education pour la commune, Annie BERTHAUD participe aux conseils d'administration du collège et du lycée et pour le canton, aux réunions du SICAME (Syndicat Intercommunal du Canton de Mennecy).



Restauration scolaire

1000 repas par jour préparés dans la nouvelle cuisine GAURAZ pour les plats chauds dits plats protidiques et acheminés en liaison chaude sur les restaurants des groupes scolaires.

Entrées et desserts sont réalisés sur place dans les différents sites. Les enfants sont servis à table pour les maternelles et en self-service pour les grands d'élémentaire.

Choix pour le self :

- 3 entrées
 - 1 plat chaud (légumes + viande ou poisson)
 - 2 fromages
 - 3 desserts
- Pain à volonté et eau en bouteille

Maternelle

- 1 entrée
- 1 plat chaud
- 1 fromage
- 1 dessert

Les enfants peuvent se resservir en entrée ou dessert et sont invités à goûter de tout.

Un produit lacté est proposé chaque matin aux petits des écoles maternelles.

Menu

Les menus sont établis pour 15 jours et respectent les règles alimentaires.

Une commission des menus, composée des directrices, des représentants des fédérations de parents d'élèves, du responsable du restaurant, se réunit une fois par trimestre pour veiller à l'équilibre et à la qualité des repas.

Deux parents par école peuvent

venir déjeuner à l'improviste et gratuitement pour donner leur avis.

Activité annexe du restaurant

Repas et goûters pour les enfants restant à la garderie et au centre de loisirs.

Vins d'honneur et cocktails marquant les différentes manifestations dans la commune.

Goûter de Noël

En dehors du traditionnel repas de Noël, la municipalité offre à chaque élève de maternelle, un goûter composé d'un sachet de chocolats, d'une brioche, et d'une clémentine. Cette année, les enfants d'élémentaire, auront aussi un sachet de chocolats.

Tarifs restauration scolaire

Le prix du repas sera augmenté de 1.9933% à partir du 1/4/2002 pour se conformer à l'arrêté du 26/6/2001 publié au J.O. fixant le taux d'augmentation applicable pour l'année scolaire 2001/2002 à 2.3%.

Prix du repas

Enfants inscrits réguliers
(paiement sur facture)

- Menneçois : 2.55 Euros 16.73 F
- Domiciliés hors Mennecy : 4.96 Euros 32.54 F

Enfants inscrits occasionnels
(paiement sur ticket)

- Menneçois : 2.72 Euros 17.85 F
- Domiciliés hors Mennecy : 6.64 Euros 43.55 F

La culture sous toutes ses formes



La nouvelle saison culturelle a débuté le 29 septembre 2001. Pas question de faire, après seulement quelques semaines de programmation, un bilan complet mais plutôt de vous livrer quelques réflexions.

Vous avez répondu nombreux à la soirée de lancement, ce qui a permis de se rencontrer et de dialoguer afin de mieux cerner vos aspirations. Un lancement de saison où étaient mêlées plusieurs formes d'art : sculpture dans la salle de la Cheminée, musique pour vous accueillir et théâtre avec une pièce humoristique.

Expositions et spectacles...



Cette soirée reflète une volonté : celle de jumeler le plus souvent possible, voire systématiquement, un spectacle dans la salle du Théâtre de Villeroy et une exposition dans la salle de la Cheminée. C'est ainsi que,

pendant l'entracte du Mariage de Figaro, vous avez pu apprécier les réalisations du Club Rencontre, pendant celui des Ballets Mongols, ce sont les dessins à l'encre de Chine de Païta qui vous ont accueillis et, enfin, c'est à un voyage dans le Cosmos auquel vous a convié Charles Canals lors de la soirée Jazz.

Ce concept se poursuivra tout au long de la saison en souhaitant que cela devienne pour vous un " réflexe " .

Réservations ouvertes !

De ces premières soirées, une constatation s'impose et nous amène à vous rappeler que les réservations sont ouvertes depuis le 29 septembre pour tous les spectacles. D'attendre le dernier moment crée parfois quelques désagréments, voire même quelques frustrations, notre salle ne contenant que 336 places !

Quant au cinéma " Atmosphère ", nous vous rappelons que vous pouvez influencer sur le choix des films. Des coupons sont à votre disposition à chaque séance et vos choix sont respectés dans la programmation.

Bibliothèque, Conservatoire

Un autre souhait de cette saison culturelle est de travailler en harmonie avec la Bibliothèque et le Conservatoire. Ainsi, lors de la semaine Verdi, la Bibliothèque, au travers de ses ateliers d'écriture, a fait écrire des textes sur Verdi et la musique en général. Ces textes ont été mis à la disposition du public pendant le concert. Nous avons également souhaité inviter les scolaires à cette semaine Verdi . Ils ont été plus de 300 à

répondre à notre offre et à profiter de l'après-midi du 14 décembre qui leur était consacrée.

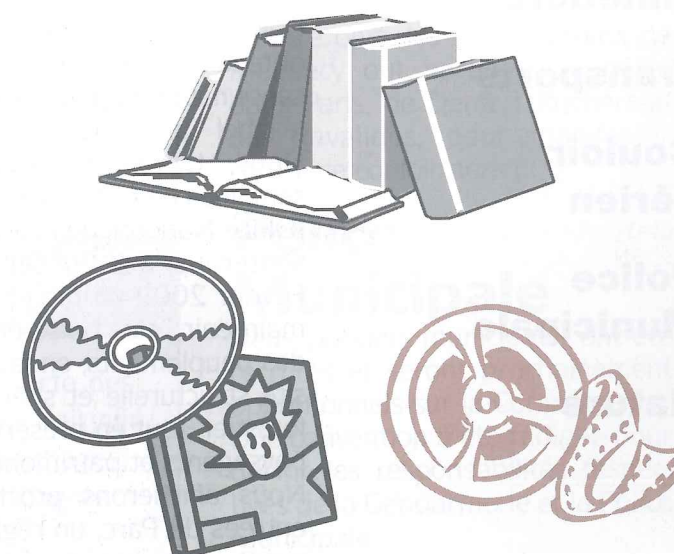
La Culture pour tous

L'Espace Culturel vit. Il est à l'image de ce que vous souhaitez y voir. Dans quelques jours, le concert Reggae attirera plus de 700 personnes, preuve de sa notoriété grandissante ; Jeane Manson a rempli la salle. Ces succès sont, pour l'équipe, l'aboutissement d'un travail et d'une passion.

Une équipe toujours à l'écoute de vos souhaits permettant ainsi, aux jeunes et moins jeunes, professionnels, amateurs ou associations, de s'exprimer dans une salle dont la renommée dépasse largement les limites de notre commune, où les spectateurs ont depuis longtemps donné tout son sens au mot *intercommunalité* et au qualificatif *pluralité*.

La culture n'est pas le privilège de quelques-uns, elle doit se conjuguer au quotidien pour le plaisir de tous.

Et si cette culture devait parfois s'assimiler à du divertissement, ne vaut-il pas mieux, comme l'a écrit Bernard Pivot, " un divertissement pouvant être vu par tous, qui rassemble la famille tandis que la culture, rejetée par certains, la divise "



Nature et environnement



Daniel BAZOT
7^e Adjoint
Environnement
Sécurité
Déchets ménagers
Transports
Gestion des cimetières

Parc de Villeroy
Papeterie
Gens du voyage
Nouveau cimetière
Transports
Couloir aérien
Police Municipale
Nature

Le Service Environnement de Mennecey, composé de cinq personnes dont deux gardes-animateurs, a réalisé de nombreuses actions, toutes orientées vers la protection et la mise en valeur de notre cadre de vie. Parmi les actions les plus importantes, nous pouvons citer :

Environnement :

Le service a organisé sur notre commune le printemps de l'environnement du 29 avril au 16 juin 2001 avec, comme principales animations :

- ✓ Ouverture du Marais de la Grande Ile
- ✓ Animation nature dans le Parc de Villeroy
- ✓ Mennecey opération ville propre
- ✓ Opérations déchets Ménagers Spéciaux (DMS)
- ✓ Visite du centre d'incinération et de traitement des déchets.

Le Parc de Villeroy



Aujourd'hui, l'objectif de la Municipalité est de protéger, sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine classé de notre commune.

Dans ce but, le service Environnement a obtenu au mois d'Octobre une reconnaissance nationale pour l'allée des séquoias : le label " arbres remarquables ".

Nous travaillons depuis plusieurs semaines en collaboration avec l'ONF (Office National des Forêts) et nous présenterons au Conseil Municipal de Février 2002 un projet de gestion pour maintenir l'état boisé et la bonne santé des peuplements, en favorisant la diversité structurelle et spécifique du milieu forestier, tout en préservant les qualités paysagères et patrimoniales du site. Nous afficherons prochainement, aux entrées du Parc, un règlement intérieur ayant pour but de faire respecter ce



J'aime ma ville, je la garde propre

milieu naturel et la tranquillité des promeneurs.

La papeterie

Après plus de 20 réunions avec les différents responsables de cette Entreprise, un voyage à Zülpich (Allemagne), plusieurs réunions d'études avec les spécialistes de la papeterie et un expert de notre commune en environnement ainsi qu'un responsable technique d'une association, nous avons obtenu des engagements concrets de la Direction de la papeterie Kappa sur les points suivants :

- Diminution de plus de 50 % de la quantité d'eau dans le circuit
- Séparation des réseaux d'eaux propres et sales faite en Novembre 2001
- Formation du personnel
- Mise en place d'un système de contrôle du circuit d'eau d'ici fin 2001
- Planification de l'augmentation de la capacité d'aération d'ici Juin 2002
- Fixation d'un commun accord de seuils limites à ne pas dépasser concernant les acides gras volatiles dans le réseau d'eau et à la sortie des cheminées.
- Diminution par trois des seuils olfactifs des mesures de " nez "
- Affichage du résultat de ces mesures à l'extérieur de l'Entreprise

- Pas d'augmentation de la capacité de production pour les trois prochaines années.
 - Lors de la prochaine campagne de mesures par le CTP (Centre Technique de la Papeterie), une analyse spécifique du H2S sera faite.
 - Reprise par la DDASS des études sanitaires des rejets de la papeterie
- D'autre part, la Direction de Kappa a proposé trois actions pour améliorer sa communication avec les Menneçois :
- Bulletin d'information aux Menneçois
 - Mise en place d'un numéro vert pour signaler toutes les anomalies ressenties sur la commune.
 - Mise en place d'une opération porte ouverte annuelle.

Les gens du voyage

Après l'invasion des gens du voyage sur le terrain des Myrtilles, nous avons négocié avec un agriculteur de la région la mise en culture de cette surface pour 3 ans.

Une lettre a été adressée au Président du SICAME pour lui demander d'étudier une solution dans le cadre de l'intercommunalité du Canton de Mennecey. Nous avons organisé plusieurs réunions avec les Présidents des AFULS pour étudier les actions communes à mettre en place.

Le nouveau cimetière

Un avant projet sera proposé au Conseil Municipal en Février 2002 pour approbation avec un objectif de réalisation fin 2003.

La nature à l'honneur dans notre Commune

Préparez vos chaussures de randonnée et votre matière grise : **dimanche 27 janvier 2002**, le Service Environnement de la Mairie de Mennecey organise un rallye nature dans le Parc de Villeroy.

But du jeu ? Retrouver le parcours à réaliser en fonction d'énigmes cachées un peu partout le long des allées. Rassurez-vous, c'est facile, c'est gratuit, et ... une petite collation vous attend à la fin de votre périple.

Ce rallye sera aussi l'occasion pour vous de (re-) découvrir les Gardes-animateurs, emplois-jeunes au service des Menneçois pour le secteur des Espaces Naturels et du tri sélectif.

Leur mission consiste essentiellement à préparer et réaliser des animations nature pour les enfants (de 4 à 12 ans) et les adultes. Dans ce cadre, 50 animations de 2h, en collaboration avec les enseignants des classes primaires de notre Commune, sont déjà planifiées d'ici fin juin 2002 avec, entre autres, comme thèmes "Les

secrets de Dame forêt", "promenons-nous dans les marais", "Petites bêtes, grosses bêtes", "Drôles d'oiseaux" ...

Nos Gardes-animateurs assurent par ailleurs l'ouverture et la surveillance du Marais de la Grande Ile un samedi par mois et délivrent les autorisations d'utilisation du Parc de Villeroy.

Ils s'occupent également des permanences de collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS), vous renseignent sur toutes les questions concernant le tri sélectif (comment se procurer les bacs, que mettre dedans, jours de collecte...). N'hésitez pas à leur faire part de vos interrogations en matière d'environnement, ils se feront un plaisir de vous renseigner.



Transports

Responsable des différents comités locaux des transports au sein du SICAME pour le Canton de Mennecey, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises avec les dirigeants des Entreprises de cars et les représentants des autres communes du Canton pour étudier l'amélioration du service rendu aux usagers et faire baisser les charges.

Pour Mennecey, le coût des transports réguliers diminuera dans le budget de la commune en 2002.

En Octobre, une réunion regroupant les Responsables du lycée de Mennecey, des collèges de Mennecey/Ballancourt, les représentants des parents d'élèves et un représentant de la DDE a eu pour but de revoir les horaires des cars scolaires du canton.

Couloir aérien

Nous avons organisé à l'Espace J.J. Robert un débat avec des présentations détaillées, commentées par un pilote d'Airbus et un contrôleur aérien sur les différents projets de couloirs aériens.

Plus de 200 personnes ont participé à cette soirée.

D'autre part, les représentants de Mennecey ont participé au défilé dans Paris, de Denfert Rochereau aux Invalides, pour manifester contre ce couloir aérien.

Police Municipale

Deux policiers municipaux ont été recrutés et seront prochainement opérationnels sur la Commune. Une convention a été rédigée pour définir les responsabilités respectives de la Gendarmerie et la Police Municipale.

INFORMATION IMPORTANTE concernant la collecte des déchets verts

En 2002, les sacs de déchets verts seront désormais distribués à domicile. Vous les recevrez pendant la première quinzaine de mars.

ATTENTION ! Les sacs déposés devant chez vous constitueront votre stock annuel.

Rappel : ces sacs biodégradables sont réservés à la collecte des déchets verts (gazon, feuilles). Il faut les remplir jusqu'au trait afin d'éviter une surconsommation de sacs papiers. Les branchages, quant à eux, doivent être déposés sur les trottoirs en fagots ficelés, d'un mètre maximum de longueur.

La petite enfance dans votre commune



Nicole PASSEFORT
8^e Adjoint
Petite enfance (crèches et halte-garderie)

Comment faire garder votre enfant ?

Relais assistances maternelles

Crèches collectives



Depuis une vingtaine d'années, la population de notre commune n'a cessé de s'accroître et la population se rajeunit.

Comment faire garder votre enfant ?

➔ **Quand la maman ne travaille pas et habite Mennechy :**

Une possibilité :

- La halte-garderie "La Trottinette", ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8 h 30 à 17 heures en journée continue et le mercredi de 9 h 00 à 12 heures.

Tél. 01 64 57 18 90

Ce mode de garde permet aux mamans de disposer d'une journée ou d'une demi-journée de liberté par semaine. L'inscription se fait auprès de la directrice de la halte-garderie.

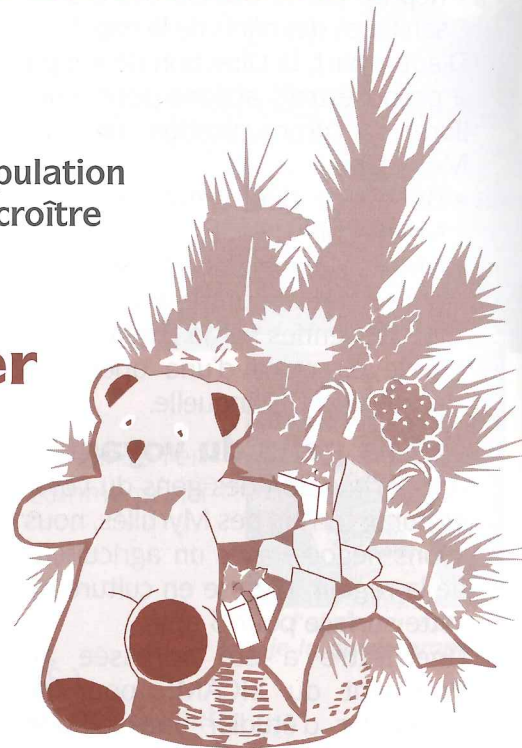
Malheureusement, il y a une liste d'attente, la section "bébés" n'accueillant à ce jour que 8 enfants.

Les tickets de règlement sont à régler sur le site même, ainsi que les tickets de cantine.

➔ **Quand les deux parents travaillent et habitent Mennechy :**

2 possibilités :

1. Une Assistante Maternelle peut garder votre enfant, la liste vous est donnée au Relais Assistances Maternelles (RAM) avec l'aide d'une responsable qui est toujours présente pour vous aider.
2. Relais Assistances Maternelles
Résidence Edouard Gauraz - Avenue de Villeroy 91540 MENNECY



Pour contacter votre relais des permanences téléphoniques :
01.64.57.23.02

le lundi de 10 h 30 à 12 h 00
le jeudi de 13 h 30 à 15 h 00

des entretiens sur rendez-vous : le mardi de 16 h 30 à 19 h 30

ou sans rendez-vous : le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 de 15 h 30 à 16 h 30

Le relais est animé par une spécialiste de la petite enfance, son rôle :

Ecouter, Informer, Conseiller, Orienter

Pour les parents :

- des informations sur
- les différents modes d'accueil,
- les aides auxquelles vous pouvez prétendre
- des conseils pour toutes vos démarches administratives
- une mise en relation avec les Assistances Maternelles Agréées



Pour les Assistances Maternelles Agréées :

- un soutien technique sur l'agrément, votre statut, vos droits et vos obligations
- une mise en relation avec les parents
- des rencontres avec d'autres A.M.A. (Assistances Maternelles Agréées)
- des animations avec les enfants les mardi, jeudi et vendredi matin

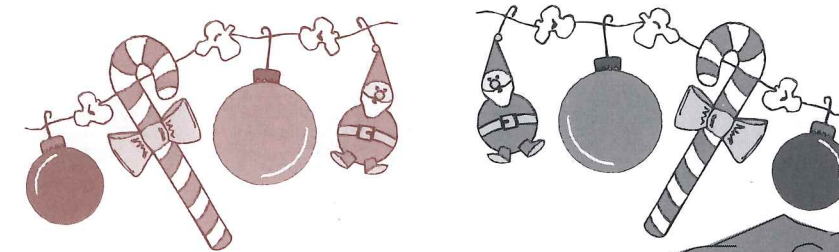
Le Relais Assistances Maternelles n'est ni un organisme employeur, ni un lieu d'accueil d'enfants ; il peut être un lieu de médiation.

Le Relais Assistances Maternelles est né de la collaboration entre la commune de Mennechy et la Caisse d'Allocations Familiales.

N'hésitez pas, contactez-nous !

- Deux crèches collectives (formant une unité de 90 places) :
- Crèche la Ribambelle : 30 berceaux . Elle se situe près de l'école de la Jeannotte. Tél. 01 64 57 21 39
- Crèche Jean Bernard : 60 berceaux. Elle se trouve près de la Poste. Tél. 01 69 90 04 73

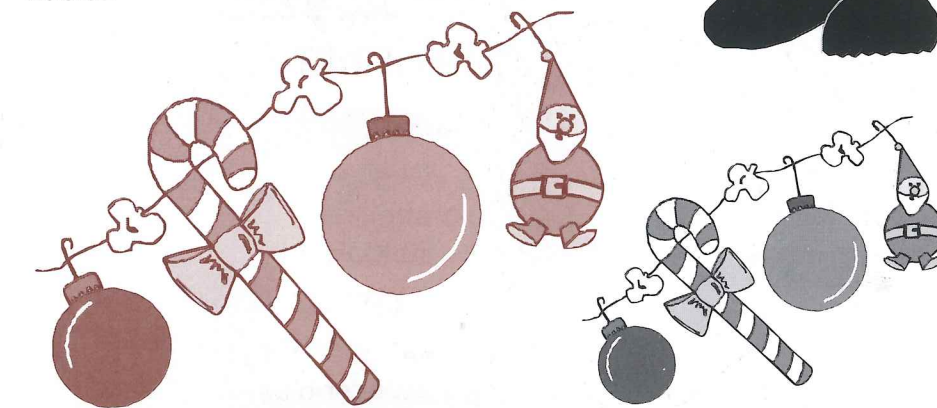
Les inscriptions sont à faire dès le 3^e mois de grossesse, auprès



de l'un ou l'autre site, les places étant offertes d'après le rang d'inscription sur une liste commune aux deux crèches.

Il est vrai que la liste d'attente ne cesse de s'accroître, 90 places ne suffisant plus aux demandes des Menneçois.

Un projet doit se réaliser dans les prochaines années : implantation d'une **Maison de la petite enfance**, indispensable pour **Mennechy**, dans des délais raisonnables.



Le Père Noël est passé ce 14 décembre au relais pour distribuer des jouets devant les assistantes et leurs parents.



Bernard BOULEY
5^e Adjoint
Finances
Affaires économiques
Marché
intercommunalité

Le Parc d'Activité de MONTVRAIN en Plein Essor

Situation de la ZAC au 30 novembre 2001



DELIFRUIT
70 emplois
Chiffre
d'affaires :
50 M.F.

Restauration rapide
MAC DONALD'S
40 emplois - Chiffre d'affaires : non communiqué

Fabrication de jeux pour enfants
APY
11 emplois
Chiffre
d'affaires :
12 M.F.

ROYAL CANIN
32 emplois - Chiffre d'affaires : 100 M.F.

Garage Automobile
PEUGEOT
6 emplois - Chiffre d'affaires : 2 M.F.

Centre Commercial
NETTO
10 emplois - Chiffre d'affaires : 17 M.F.

Types d'activités

1	Restauration rapide	8	Conditionnement de produits fruitiers
2	Lavage automobile	9	Fabrication de jeux pour enfants
3	Commerce de peinture-vitrierie	10	Commerce d'accessoires automobile
4	Garage automobile	11	Bureaux
5	Office notarial	12	Pizzeria
6	Centre Commercial	13	Centre d'aide pour adolescent
7	Conditionnement de produits alimentaires pour animaux	14	Pépinières d'entreprises
		15	Résidence d'accueil pour adolescent

Commercialisation au 30/11/01

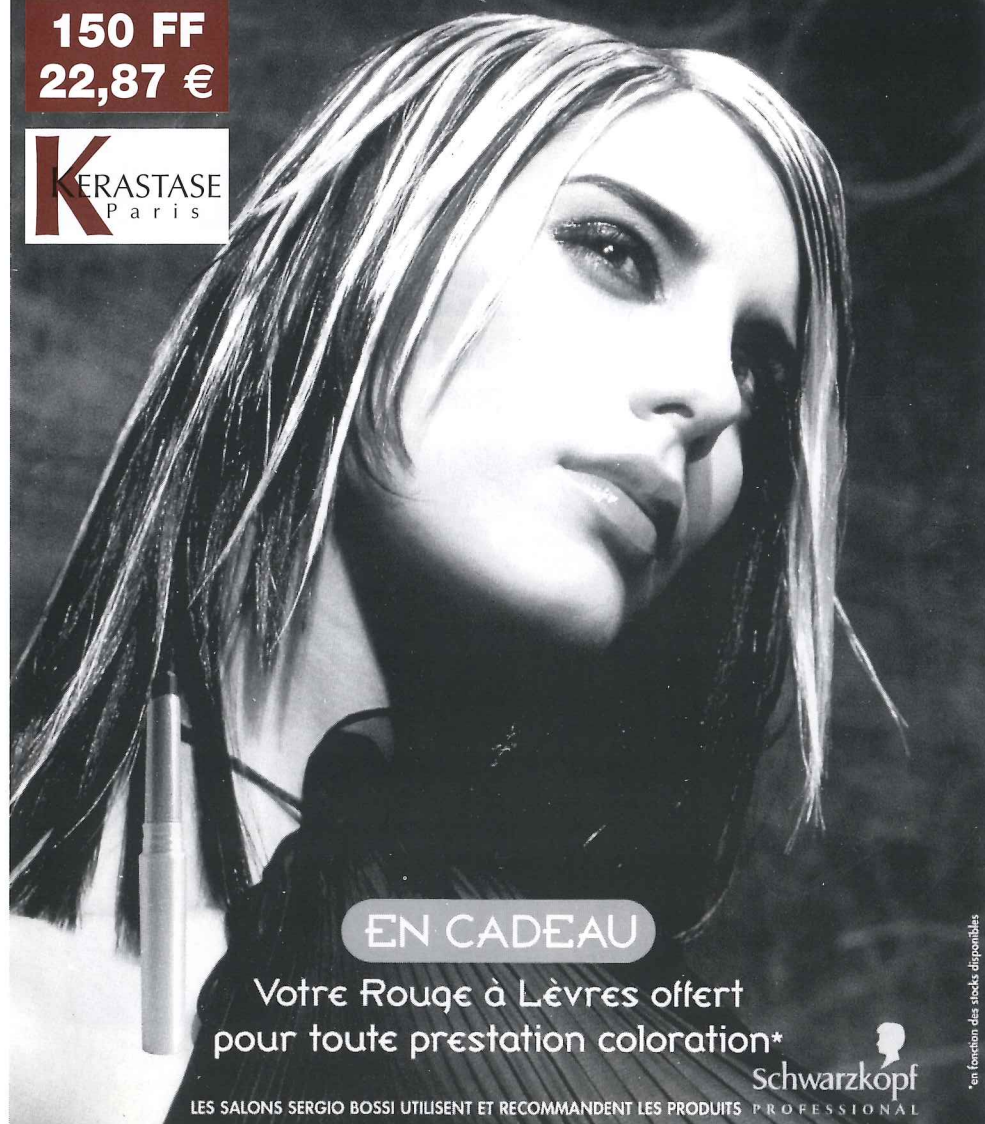
1 à 10	Terrains avec projet
11 à 15	Terrains en cours de commercialisation
16	Autre terrain vendu
17 à 19	Terrains disponibles

accent
plume

ESPACE COIFFURE
SERGIO BOSSI
LA COMPLICITE EN PLUS

150 FF
22,87 €

KERASTASE
Paris



EN CADEAU

Votre Rouge à Lèvres offert
pour toute prestation coloration*

LES SALONS SERGIO BOSSI UTILISENT ET RECOMMANDENT LES PRODUITS Schwarzkopf PROFESSIONAL

47, Boulevard Charles de Gaulle - 91540 Mennecy
Tél. 01 64 57 10 71

Michel FLAMME

BOULANGERIE
PÂTISSERIE

1, rue de la Sablière
91540 MENNECY

Tél. 01 64 57 01 05

Corbell 302 575 628 81 34

PAUSE
VOYAGE

REJOIGNEZ-NOUS
SUR INTERNET
www.pause-voyage.fr

"ensemble, réussissons
votre voyage"

10, place de la Mairie
91540 MENNECY
Tél. 01 69 90 01 11
Fax 01 69 90 08 15



**GARAGE
Didier
CROUILLEBOIS**

Agent Peugeot



6, rue du Petit Mennecy
91540 Mennecy
Tél. 01 64 57 08 49

Infos Villages

La taxe sur les ordures ménagères

Depuis plusieurs années la taxe sur les ordures ménagères n'a pas augmenté. En 2001 le Conseil Municipal a été obligé de voter une augmentation de 10% de cette taxe. Pourquoi ? Simplement parce que les budgets précédents, ne prenaient pas en compte

la totalité des dépenses et que chaque année depuis 1997 les factures " glissaient " sur l'exercice suivant pour aboutir à fin 2000 à un dérapage de 1 190 000 francs que nous avons définitivement stoppé en 2001.

Renégociation de la dette

Dans le cadre de la gestion de sa dette, la ville a souhaité en juin 2001 renégocier une partie de son encours de dette.

L'objectif de ce réaménagement a été de nettoyer les prêts qui présentaient des taux élevés, de compacter les emprunts afin d'en faciliter la gestion et de reprofiler la dette afin de profiter le plus longtemps possible de taux intéressants.

Le réaménagement a porté sur 6 prêts ayant un capital restant dû de 24.5 millions de francs.

Ces emprunts ont été refinancés en trois prêts à taux fixe à annuités réduites (taux équivalent compris entre 5.36% et 5.54%) et sur des durées de 15 et 17 ans.

Le bilan estimé de cette opération fait apparaître un gain financier sur la durée de l'opération de l'ordre de 250 000 francs.

Elle assure également à la ville, une sécurisation de sa charge financière à des niveaux de taux très intéressants.

PARC DE VILLEROY

Travaux de réhabilitation
de collecteurs intercommunaux eaux usées

Dans le cadre de son Contrat de Bassin Confluence Seine-Essonne, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau (SIARCE) réalise des travaux de réhabilitation de son collecteur intercommunal d'assainissement situé dans le Parc de Villeroy. Ces travaux consistent essentiellement en :

1) la reconstruction du collecteur existant DN 400 en fonte entre les regards R288 et R256 avec modification du tracé suivant la

courbe de niveau 55 m (NGF) sur un linéaire de 1 560 m et à une profondeur moyenne de 2,20 m,
2) la réhabilitation du réseau par l'intérieur par application de la méthode "Chemisage" entre les regards R256 et R247 sur une longueur de 430 mètres.

Ces travaux seront exécutés au premier semestre 2002, sous le contrôle et avec le concours de l'Office National des Forêts.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Les illuminations de Noël ont été installées au centre commercial de la Verville le samedi 1^{er} décembre et ont été vandalisées la nuit-même.

Les services techniques ont fait le nécessaire auprès des fournisseurs pour que ces illuminations soient réparées dans les plus brefs délais.

Point Relais

MAROQUINERIE
ARTICLES CUIRS

3 SUISSES
Le Chouchou
LE CLUB DES
CREATEURS DE BEAUTE

Vitrine
magique

L'EXEMPLAIRE
UN ART DE PLAIRE, UNE FACON D'ETRE

Blanche Porte
BECQUET
le bien-être à la maison

CORDONNERIE
MENNECY
SERVICES

- ◆ Réparation traditionnelle
- ◆ Travaux maroquinerie
- ◆ Couture Cuir
- ◆ Reproductions de clés
- ◆ Gravure, Tampons
- ◆ Plaques d'immatriculation
- ◆ Cartes de visite, Encadrements
- ◆ Faire part, Noms tissés
- ◆ Dépôt pressing teinturerie
(Travail soigné réalisé par professionnelle)
- ◆ Dépôt blanchisserie
- ◆ Nettoyage Daim, Cuir, Fourrures
- ◆ Maroquinerie, Articles cuir

Relais
3 SUISSES
7 rue de Milly 91540 MENNECY
Tél. / Fax : 01 69 90 06 74

Calendrier des astreintes du maire et des ses adjoints

numéro d'astreinte : 06 77 06 50 50

JANVIER

11-12-13 M. MONIER
18-19-20 M. PERRET
25-26-27 Mme LANGUET

FEVRIER

01-02-03 Mme FIORI
08-09-10 M. BAZOT
15-16-17 M. BOULEY
22-23-24 M. CROULLEBOIS

MARS

01-02-03 Mme BERTHAUD
08-09-10 Mme PASSEFORT
15-16-17 Mme RASCOL
22-23-24 M. MONIER
29-30-31 Mme LANGUET

AVRIL

05-06-07 M. PERRET
12-13-14 Mme FIORI
19-20-21 Mme BERTHAUD
26-27-28 M. BOULEY

MAI

03-04-05 M. CROULLEBOIS
08-09 M. MONIER
10-11-12 M. BAZOT
17-18-19 Mme PASSFORT
24-25-26 Mme RASCOL

JUIN

07-08-09 M. MONIER
14-15-16 M. LANGUET
21-22-23 M. PERRET
28-29-30 Mme FIORI

N.B. : Le maire ou un adjoint au maire officie les mariages, le jour de leur astreinte. Cependant, vous pouvez choisir le maire ou un autre adjoint.

Dates des prochains conseil municipaux

Mercredi 06 février 2002 à 18 h 30 - Mercredi 27 mars 2002 à 18 h 30

La Ferme aux Fleurs



Pour que tous vos instants de votre quotidien deviennent des événements féériques, *La Ferme aux Fleurs*

vous propose une découverte au rêve, au plaisir. Classique, Champêtre, Romantique, ou avant gardiste ?

La Ferme aux Fleurs sélectionne pour vous un grand choix de formes, de couleurs, de senteurs. Compositions, bouquets ronds, naturels ou artificiels, ou céramiques, des objets d'arts vous seront présentés.

Une cérémonie, une manifestation, une naissance, un anniversaire ou juste pour le plaisir...

Passez nous rendre visite.

La Ferme aux Fleurs

sera à votre écoute et saura vous conseiller.

Ouvert tous les jours du lundi 9h au dimanche matin 13h sans interruption.

52, boulevard Charles de Gaulle • 91540 Mennecy

01 64 57 11 39



COMMUNIQUE IUT

L'IUT D'EVRY

BRÉTIGNY - ATHIS-MONS

organise

une journée

"Portes Ouvertes"

**Le samedi 9 mars 2002
de 10 h 00 à 17 h 00**

Cette journée " Portes Ouvertes " a pour but de renseigner et d'aider dans leur orientation, les élèves de Terminale et les étudiants intéressés par les enseignements dispensés par l'IUT.

Si vous souhaitez rencontrer les professeurs, visiter les locaux et retirer un dossier de préinscription, reprenez cette date.

Les Départements accueilleront les étudiants sur différents sites :

EVRY : 22, allée Jean Rostand

- Génie Electrique et Informatique Industrielle
- Gestion Logistique et Transport

EVRY : Cours Monseigneur Roméro

- Génie Mécanique et Productique
- Organisation et Gestion de la Production
- Techniques de Commercialisation-Evry
- Sciences et Génie des Matériaux

BRETIGNY : Chemin de la Tuilerie

- Gestion des Entreprises et des Administrations
- Génie Thermique et Energie

ATHIS-MONS : 79 avenue Marcel Sembat

- Techniques de Commercialisation-Athis-Mons

**Les préinscriptions se dérouleront
du 10 janvier au 30 avril 2002**

Les candidats au baccalauréat 2002, scolarisés en Ile-de-France, doivent obligatoirement :

- participer aux inscriptions des programmes CANDIDUT (36-15 code CANDIDUT), ceci en plus de la procédure RAVEL.

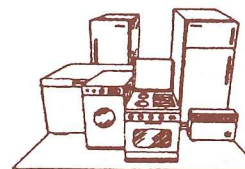
- Retirer un ou des dossiers à l'IUT (Service de la Scolarité)

22 allée Jean Rostand - 91025 EVRY Cedex
Tél. : 01 69 47 72 10.

ÉLECTROMÉNAGER CUISINES MARTIVAL

Éts Philippe CHEVRANT

Tél. : 01 64 57 09 61



4, place de la Mairie, 91540 MENNECY

INFORMATION de l'Armée de l'Air

Jeunes de MENNECY - ORMOY, vous avez entre 17 et 23 ans, vous êtes à la recherche d'un emploi, n'oubliez pas que l'Armée de l'Air, notamment la Base Aérienne 217 Félix BRUNET BRETIGNY, recrute du personnel masculin et féminin dans différentes spécialités. Elle recherche actuellement des Militaires Techniciens de l'Air dont voici les conditions de candidatures :

- ✓ être de nationalité française
- ✓ être âgé(e) de 17 ans minimum à 23 ans maximum
- ✓ niveau minimum : avoir suivi une scolarité complète en classe de 3ème ou détenir un CAP ou le niveau BEP
- ✓ niveau maximum : baccalauréat professionnel ou classe terminale selon les spécialités postulées

Pour tout renseignement, s'adresser à votre Correspondant Air de MENNECY - ORMOY

Monsieur CALATAYUD Alain

4, rue des Iris - 91540 MENNECY

Tél. 01.64.99.80.04

6000 emplois sur les mers

Timonier, manœuvrier, fusilier marin ou encore marin pompier..., voilà des métiers qui sentent bon le " grand large " et font encore rêver bien les jeunes... Mais les jeunes franciliens savent-ils qu'ils peuvent avoir accès, eux aussi, à ces métiers maritimes. En effet, la Marine Nationale propose annuellement 6 000 emplois aux jeunes âgés de 17 à moins de 27 ans, du niveau troisième à bac + 5. Il est donc temps de faire mieux connaissance avec ces professions et leurs perspectives.

Pour tout renseignement complémentaire :

N° AZUR : 0 810 501 501

BICM MASSY - Gare TGV

BP 35 - 00335 ARMEES (RER B et C)

Tél : 01.69.19.48.08

Minitel : 3615 Code MN (1.29 F/min)

Internet : <http://www.defense.gouv.fr/marine>

E-mail : Marine.infocarrieres@wanadoo.fr

“Mennecy coup de cœur”

L'église Saint-Pierre

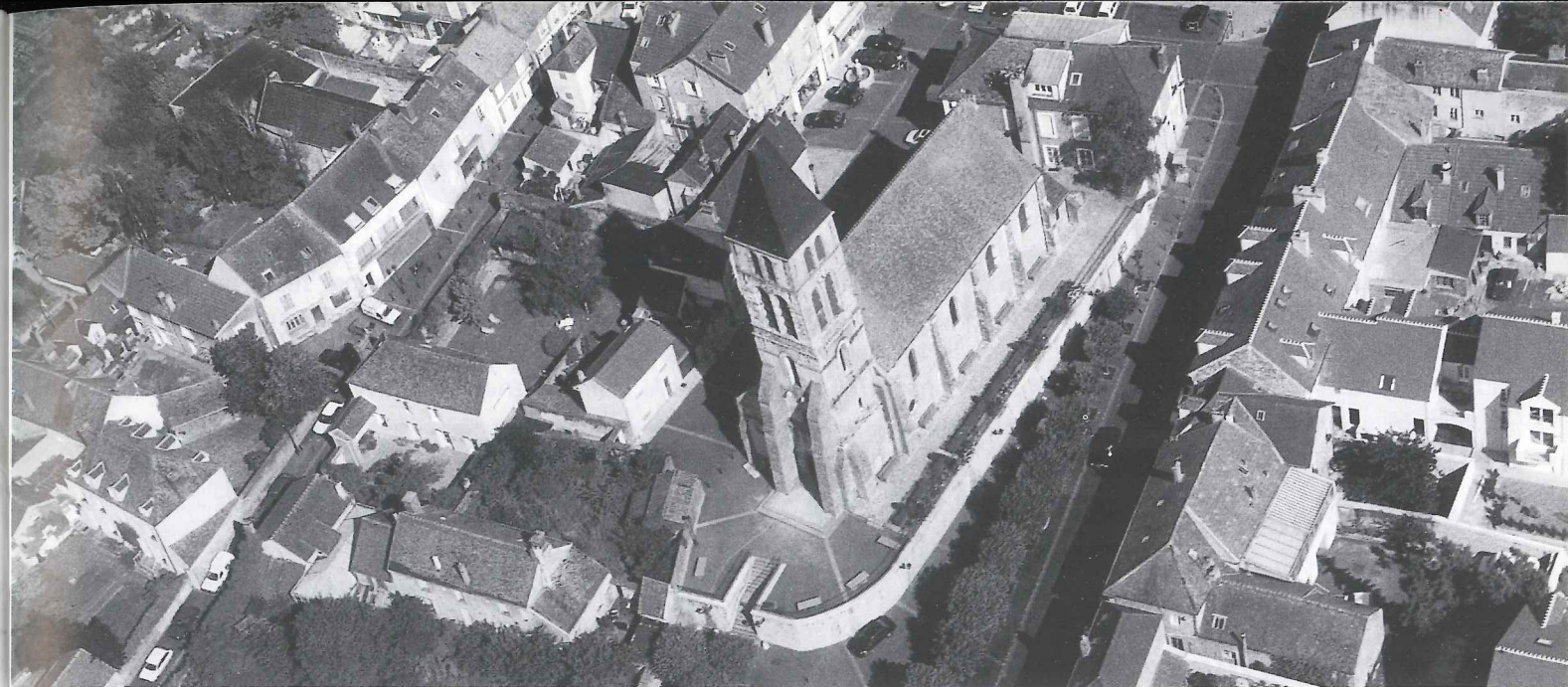
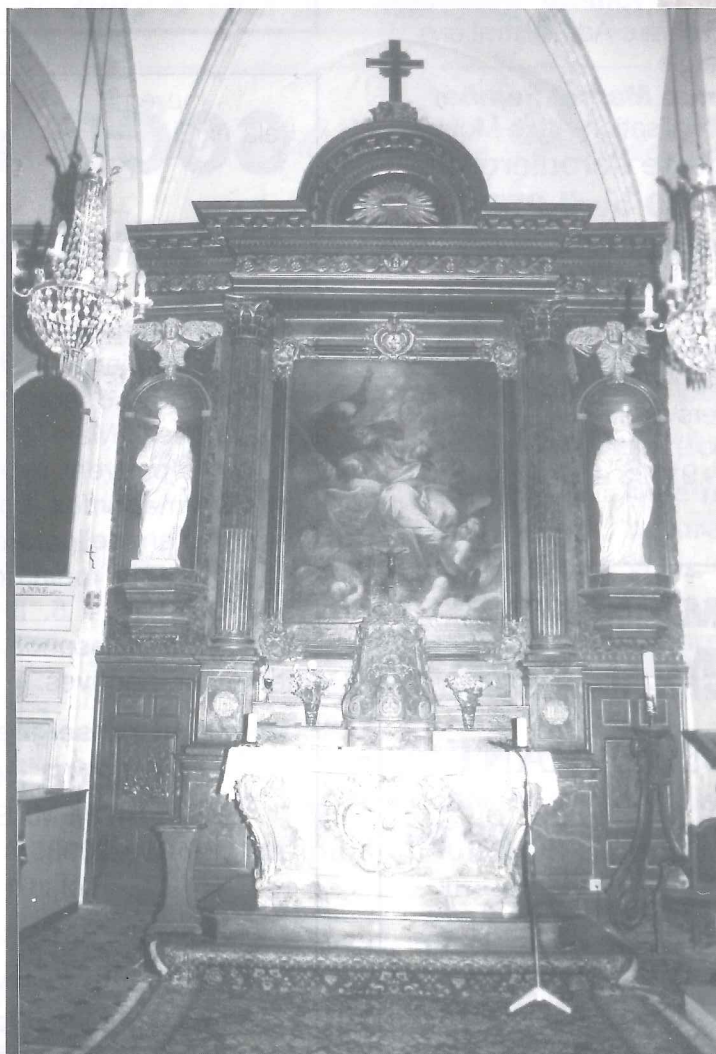
*Entre la Beauce
et la Brie, Mennecy
est en Hurepoix,
dans ce petit pays
d'Ile-de-France
qui tire son identité
de ses vallées
humides et de ses
coteaux fertiles.
Au-dessus des
prés tourbeux, sur
la pente qui longe
la rive droite de
l'Essonne,
le village s'est
installé au Moyen-
Age sur une terre
occupée par des
êtres humains
depuis les temps
les plus anciens.*

Terres d'Eglise

Après les invasions barbares, l'abbaye de Saint-Denis reçoit le domaine d'Essonne qui comprend Mennecy et Fontenay. Les moines fermiers essartent les terres sous Pépin-le-Bref et c'est sans doute pour cette raison que l'abbé Lebeuf conjecture que *Villaregis*, comprenons le fief qui est à l'origine du domaine de Villeroy, fut sûrement la *Goddinga villa*, l'endroit où Charlemagne rencontra les moines de Saint-Denis. Sous les Capétiens, le comté de Corbeil entre dans le

domaine du roi, ce qui implique le même sort pour Villeroy, alors tenu par le vicomte de Fontenay. La terre de Mennecy, dépendante également du domaine royal, fait l'objet d'un don en faveur de la collégiale Notre-Dame de Corbeil. Très près de là, l'ancienne *Varvilla* gallo-romaine, la Verville, appartient alors à l'abbaye des Vaux-de-Cernay. Au début du XIV^e siècle, le fief de Villeroy est offert à Jehan de Grez, frère de l'évêque d'Auxerre et de l'abbesse d'Yerres. Après son décès, il est vendu à Notre-Dame de Paris au printemps de 1331. Peu à peu, le modeste espace féodal devient un petit village de quelques chaumières groupées autour d'une église dédiée à la Vierge Marie.

Dure la terrible guerre de cent ans. Mennecy dépend toujours de Notre-Dame de Corbeil, la Verville de l'abbaye des Vaux-de-Cernay et Villeroy de Notre-Dame de Paris. Il faut attendre le XVI^e siècle pour que la réunion soit effective sous l'autorité d'un seul seigneur, lorsque Nicolas IV de Neufville achète les droits seigneuriaux, rase l'église Notre-Dame de Villeroy et réunit l'ensemble en une seule paroisse, celle de St-Pierre de Mennecy-Villeroy.



Le lieu de culte

Avant le XIII^e siècle, le village a déjà une église qui n'est pas encore dédiée à St-Pierre. Il s'agit vraisemblablement d'un édifice roman, placé sur la même butte que celle qui soutient le sanctuaire actuel. On peut imaginer le bâtiment d'alors plus petit, au chevet orienté, c'est-à-dire construit perpendiculairement à la construction que nous voyons aujourd'hui. De ce lieu de culte, il est possible que nous soit parvenue la face féminine qui défit les démons dans le narthex.

Au milieu du XIII^e siècle, le village est doté d'une superbe église gothique, imposante et étonnante pour une petite paroisse de campagne. La particularité du monument réside dans son implantation Nord-Sud, peu conventionnelle, ainsi que dans sa disposition intérieure en deux nefs, qui semble n'être apparue en France qu'en l'an 1221, après la construction par St-Louis de la première église de ce type, les Jacobins de Paris.

La mise au jour récente d'une sépulture du XIV^e siècle, construite dans le sol, sous le clocher, a apporté son complément d'information et de mystère : dans le sarcophage de plâtre, à côté du corps placé en décubitus dorsal, se trouvait une longue badine de coudrier, identique à celles que l'on a pu découvrir dans certaines sépultures royales. Cinq

coquemars, utilisés comme brûle-parfum, entouraient la construction. L'identité du défunt n'a pas pu être identifiée en raison d'une fonte des os. Il ne fut même pas possible d'attribuer un sexe à la personne, notable sans aucun doute, qui dort depuis sept cents ans sous le clocher de St-Pierre.

Lorsque, en 1607, Nicolas de Neufville fait raser l'église de Villeroy, il est tenu de fonder une chapelle dédiée à Notre-Dame en l'église de Mennecy. Cela explique la présence d'un deuxième autel à gauche du chevet.

Le décor

Les meubles et objets d'art qui sont conservés en l'église St-Pierre datent en partie de l'Ancien Régime et sont protégés au titre des Monuments Historiques.

Les pièces maîtresses sont les deux imposants retables qui ont une étonnante histoire. Celui du maître-autel a en effet été acheté d'occasion en 1698 à la vénérable église St-Sulpice-de-Favières. Avec les pièces de bois non utilisées, un menuisier local fut chargé de construire celui de la Sainte-Vierge. Le résultat est un peu gauche, mais riche de témoignage de foi, puisque réalisé grâce aux deniers des paroissiens.

Les bancs clos et le banc d'Oeuvre, la chaire, le confessionnal, les balustres en bois, les panneaux muraux en boiserie

sculptée, sont autant de meubles du XVIII^e siècle qui ont survécu à la période Révolutionnaire.

Le réveil paroissien

En effet, pendant la Révolution, l'église est transformée en Temple de la Raison, puis fermée. Après le Concordat, le culte rétabli s'exerce dans le cadre d'une paroisse réunie comprenant celles de Mennecy, Echarcon et Ormoy. Au début du XX^e siècle, après la Séparation des Eglises et de l'Etat, le bâtiment culturel reconnu communal est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques, tandis que les meubles sont soit classés, soit inscrits. La paroisse en garde toutefois la jouissance.

A l'aube du XXI^e siècle

De nos jours, dans un lieu bien entretenu par la ville, les équipes ou associations paroissiales de Mennecy-Ormoy animent une vie chrétienne riche d'activités, en accord avec une modernité qui laisse présager un avenir souriant à l'église St-Pierre.

Nicole Duchon

*Présidente de l'association
Mennecy et son Histoire*

La vie au collège de Villeroy

Ouvert en 1972, le Collège devait accueillir une population scolaire de 900 élèves maximum des communes de Mennecy, Ormoy, Écharcon.

Les bâtiments de conception "standardisée" - dans ces années là, on construisait deux à trois collèges par an dans l'Essonne - répondaient aux besoins de l'enseignement prévu par les programmes.



Mme LONNEU, M. SORIANO, Mme LE NEVE, M. EMAER

En 1974, une S.E.S.⁽¹⁾, appelée maintenant S.E.G.P.A.⁽²⁾, annexée au Collège, pouvait accueillir 96 élèves ; elle leur permettait de commencer l'apprentissage de quatre métiers : Plomberie, Métallerie, Employé de Collectivité, Couture. Au cours des années 1980, la population scolaire du Coudray-Montceaux et de Chevannes était aussi scolarisée à Mennecy.

Certains équipements collectifs étant insuffisants, la salle de restaurant était agrandie, un C.D.I.⁽³⁾ ouvert et huit salles de cours construites. Cependant, dans sa conception générale, le Collège demeurait conforme aux besoins de l'enseignement définis par la réforme de 1965 créant les collèges et supprimant peu à peu les premiers cycles (6^e à 3^e) des lycées. En 1985 (application 1986), les lois de décentralisation ont donné la responsabilité des collèges (fonctionnement, entretien, investissement) aux Conseils Généraux élus dans chaque département. A partir de là, une réflexion sur les bâtiments scolaires a amené personnels des collèges et élus locaux à :

- une nouvelle conception pour les collèges neufs à construire,
- une démarche de réhabilitation pour les collèges anciens avec, dans un premier temps, une mise en conformité aux nouvelles normes de sécurité.

Au début des années 1990, l'idée d'une réhabilitation du Collège de Mennecy a pris forme. En 1992, un gymnase⁽⁴⁾ a été construit dans l'enceinte (fait assez rare en Essonne). En 1994 la décision de la refonte complète des bâtiments a été décidée, il restait à écrire le cahier des charges.

Parallèlement, la nécessité de la construction d'un autre collège sur le canton a été prise en compte en raison des prévisions d'effectifs à accueillir qui augmentaient de 2 à 3 % par an.

Réhabiliter les bâtiments du Collège n'était pas chose simple dans la mesure où il fallait entreprendre des travaux et continuer à fonctionner. C'est donc une opération " tiroir " qui a été décidée, à savoir : installer des

bâtiments provisoires, déménager une partie du Collège, réhabiliter cette partie, réaménager la partie "neuve", déménager une autre partie etc... Si on peut concevoir cette démarche, comment résoudre des problèmes de bruit, chauffage, éclairage, camions, circulations élèves/adultes, chantier, etc...

Quelques dates :

1995

Installation d'une cuisine et d'une salle de restaurant provisoires, travaux dans le bâtiment (durée 7 mois, fin des travaux 1996)

1997

Installation de préfabriqués et construction d'un bâtiment neuf (durée 15 mois, fin des travaux 1999)

1999

Augmentation du nombre des bâtiments préfabriqués et travaux (durée 12 mois, fin des travaux 2000)

2000

Travaux (durée 6 mois) et retrait des bâtiments préfabriqués à partir de septembre.

2001

Reconception et travaux dans la cour (durée 3 mois, fin des travaux septembre 2001). Les bâtiments du Collège sont désormais neufs ou rénovés, aux normes actuelles de sécurité, à la conception pouvant s'adapter aux réformes ponctuelles. Certes, une restructuration de locaux pose toujours les contraintes de l'ossature du bâtiment et l'architecte n'a pas pu faire tout à fait ce que nous souhaitions. Mais le résultat est là, et malgré quelques imperfections, le Collège peut rivaliser avec toute construction neuve et moderne de ce style.

La conception actuelle permet de présenter :

- Au rez-de-chaussée :

Tous les équipements collectifs : C.D.I., Infirmerie, Salles de réunions, Salle des Professeurs, de Travail, de Réception des Parents, Bureaux de la Vie Scolaire, des C.P.E.⁽⁵⁾ ; de l'Assistante Sociale, de la Conseillère d'Orientation, Préaux ouverts et fermés, Administration. Il manque la salle de restaurant qui n'a pu être installée qu'au 1^{er} étage.

- Dans les étages (avec liaison entre les deux bâtiments) :

Les salles de cours, banalisées ou spécialisées, regroupées autour des pôles de stockage de matériel de plus en plus important.

Aujourd'hui l'enseignement au Collège est organisé en trois cycles



dont les finalités doivent permettre l'acquisition de méthodes de travail, l'autonomie, l'utilisation d'outils de communication (traditionnels ou "modernes").

En classe de 6^e, en se servant des acquis de l'école élémentaire, l'élève doit s'adapter à des méthodes nouvelles d'apprentissage alliant activités collectives en classe et activités plus personnelles, en classe ou à la maison. C'est là une réelle difficulté dans la mesure où l'on demande à l'élève davantage de : écoute attentive, rapidité, prise croissante d'autonomie, apprentissage différent des leçons, respect des consignes écrites... Toutes les matières de l'école élémentaire apparaissent en 6^e et l'élève ne

devrait pas être "perdu". Certes, un temps d'adaptation est prévu. Les difficultés les plus importantes rencontrées se situent dans la lecture/écriture, non pas que les élèves ne sachent ni lire ni écrire mais parce qu'il s'agit d'un travail nouveau où l'implication personnelle prend une part plus importante dans les apprentissages. Fort heureusement, une grande majorité d'élèves arrive plus ou moins vite à appréhender ces nouvelles méthodes. Des matières comme la Technologie, l'Histoire-Géographie, les Sciences contribuent à cette formation.

En classe de 5^e et 4^e, l'élève entre dans le cycle central. Il doit profiter des méthodes et des connaissances acquises en 6^e pour les réinvestir dans les apprentissages de 5^e. Une nouvelle discipline apparaît, les Sciences Physiques qui, à partir d'observation, d'analyse, de réflexion et puis de conclusion, vont développer, comme d'autres matières bien sûr, les capacités de raisonnement logique. La classe de 4^e constitue un véritable "tournant" ; outre l'étude d'une langue vivante

supplémentaire, c'est à ce niveau que l'on se base particulièrement sur la réflexion, l'implication, l'argumentation, éléments indispensables pour la poursuite des études.

En 3^e, l'acquisition des connaissances, les capacités de travail et de réflexion doivent permettre à l'élève de s'orienter, c'est-à-dire de choisir entre les différentes voies d'apprentissage, de spécialités (professionnelles) ou "généralistes".

Au Collège, l'enseignement optionnel des langues anciennes contribue à développer des compétences de réflexion et à apporter à la construction de la connaissance. Le Collège, comme l'école élémentaire - elle à 100 % - reçoit la majorité d'une tranche d'âge. Il accueille en 6^e des



enfants qui, très vite, deviennent des pré-adolescents et il a pour mission d'amener ses élèves le plus loin possible dans leurs capacités en développant chez eux des "outils", connaissances ou méthodes, qui doivent leur permettre de poursuivre leur formation.

Réhabiliter un collège, tel que celui de Mennecy, est une tâche qui a pris en compte toutes les matières et leur évolution :

- Un gymnase permettant de développer les capacités d'accueil pour l'enseignement de l'E.P.S. mais aussi ses spécialités.
- Un pôle technologique équipé de telle façon qu'il favorisera le développement d'une "culture technique", l'initiation aux techniques informatiques, l'autonomie de l'élève.
- Un pôle multimédia (non totalement équipé) qui doit servir de support aux apprentissages des différentes disciplines.
- Un pôle Histoire et Géographie, équipé de moyens permettant d'utiliser au maximum l'image.
- Un pôle artistique (musique et arts plastiques) constitué d'espaces et d'équipements devant favoriser le volet esthétique.
- Un pôle langues vivantes et un pôle Lettres avec leurs propres équipements mais pouvant utili-



ser des équipements collectifs tels que salle multimédia et C.D.I.

- Un pôle scientifique, mathématiques et sciences, avec son équipement spécifique.
- Un pôle documentation (C.D.I.), dont la situation permet, soit aux professeurs d'aller travailler avec leurs classes, soit à l'élève seul de fréquenter cette structure.

Une mention particulière pour les espaces réservés à deux catégories de personnels, les surveillants et les A.T.O.S.S.⁽⁶⁾ sans lesquels les cours ne pourraient se dérouler normalement.

Mais, aussi bien conçu soit-il, le Collège ne peut fonctionner sans les moyens humains importants tels que :

- les élèves et leurs parents.
- les enseignants
- le personnel non enseignant qui contribue de manière indispensable au bon fonctionnement.

Certes, on peut estimer que certains moyens sont insuffisants car l'enseignement a évolué et la prise en charge des groupes demande de plus en plus d'encadrement...

Le collège de Mennecy, c'est aussi 1260 élèves (hors S.E.G.P.A), 80 professeurs, 57



personnes non enseignantes, à temps partiel ou complet.

Au collège est annexée une S.E.G.P.A.⁽²⁾ qui accueille aujourd'hui 92 élèves de 12 à 16 ans. Ces élèves, recrutés par une Commission spécialisée présidée par un Inspecteur, suivent pendant deux ans, un enseignement général adapté et individualisé puis, pendant deux ans un enseignement en alternance, général et pré-professionnel dans deux champs techniques : automobile (carrosserie et petite mécanique), alimentation (cuisine, hygiène, linge).

Ces élèves sont particulièrement accompagnés y compris pour leur sortie où plusieurs solutions, en fonction des capacités des élèves, sont envisagées.

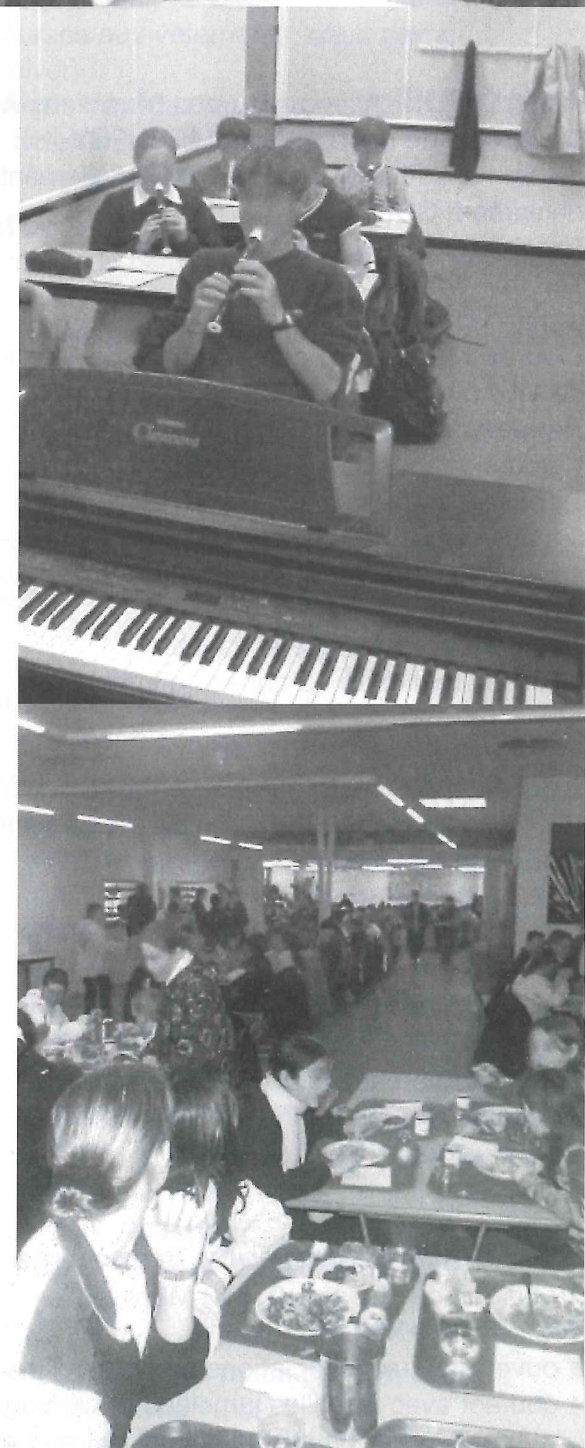
Une spécificité du collège : une Classe-Relais qui, de par son encadrement (professeur et éducateur spécialisés, aide-éducateur), permet à des élèves en difficultés d'intégration sociale et/ou scolaire de définir un projet individuel de formation professionnelle à mettre en œuvre dès leur sortie.

Le collège Parc de Villeroy à MENNECY est un établissement qui remplit sa mission avec certaines difficultés mais aussi avec beaucoup de réussites. Il s'est doté d'un projet dans le cadre

des directives ministérielles. Il donne un enseignement basé sur l'implication de l'élève, ce qui est garant d'un développement des capacités de raisonnement de chacun.

Les difficultés de la société se retrouvent, peut-être sous des formes différentes, l'individualisme est souvent à combattre aussi. Les élèves arrivent au collège enfants et en ressortent adolescents. En matière de formation de base, une réussite à 100 % est une utopie tellement les interférences avec le vécu de chacun ont une part importante dans son développement intellectuel. La volonté des adultes de faire fonctionner le mieux possible cette structure est présente et on peut être assez satisfait des résultats même si l'on conserve certaines amertumes car la tentation d'être encore meilleur est forte.

⁽¹⁾S.E.S. = Section d'Éducation Spécialisée.
⁽²⁾S.E.G.P.A. = Section d'Enseignement Général et Pré-professionnel Adapté.
⁽³⁾C.D.I. = Centre de Documentation et d'Information.
⁽⁴⁾Gymnase = Par convention avec la commune, le Gymnase est ouvert le soir et en fin de semaine aux associations.
⁽⁵⁾C.P.E. = Conseiller Principal d'Éducation ayant en charge la vie scolaire, les surveillants, les aides-éducateurs.
⁽⁶⁾A.T.O.S.S. = Agents Techniques, Ouvriers, Secrétariat et Santé.



Mennecey et ses associations

Loisirs et cultures

Association AGAPE

"Le bonheur au bout de ses doigts"

35, rue de la Sablière - 91540 MENNECEY

Tél. : 01 69 90 09 29

e.mail : jackie.jean@wanadoo.fr

Contact : Jackie (animatrice)

Loisirs, arts et traditions (réfection de sièges, cannage, reliure ...)

AMADEUS (Association des Musiciens Amateurs De l'École de musique) de MENNECEY

est une association type 1901, officiellement déclarée à CORBEIL.

Président : M. BUGEJA Jean-Marc

Tél. : 01 64 57 22 55

e-mail : jmbugeja@club-internet.fr

Lieu de réunion : le conservatoire de Mennecey, Parc de Villeroy

Renseignements : auprès du Président

- Cours de musique d'ensemble gratuits au conservatoire pour les élèves régulièrement inscrits à une classe d'instrument du conservatoire.
- Répétitions ouvertes à tout musicien amateur quelque soit son lieu de résidence.
- Répertoire classique et variétés.
- Niveau minimum : 2 années d'instrument

Les Artistes de notre région

Contact téléphonique provisoire : 01.69.90.80.58

- Amicale de peinture, sculpture.
- Organisation du Salon annuel.

Association ERIK SATIE - APEC

Madame BALICK - Tél. : 01.64.57.07.80

- Participation au Conseil d'Etablissement.
- Organisation de bourse : partitions et instruments de musique.

Association Mennecey Jumelage

10 bis rue de Bel Air - 91540 MENNECEY

Tél. : 01.69.90.08.07

- ouverture aux associations et aux familles
- contact avec les villes jumelées d'Allemagne, d'Angleterre et bientôt d'Italie et autres Pays...

Association paléontologique de Mennecey

Mairie Annexe - Carrefour de l'Europe

65, boulevard Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY

Téléphone : 01.64.57.20.63

Horaires : Vendredi soir à partir de 21 h 00 ;

Samedi ou dimanche selon les activités.

- 30 ans d'existence et d'expérience au service des Sciences de la Terre.
- Recherches et échantillonnage sur le terrain.
- Visites de réserves géologiques et de musées.
- Expositions.

Club de bridge de Mennecey

Parc de Villeroy, au-dessus de l'école de musique.

Présidente : Jacqueline BOUCHERY

Tél. 01 64 99 60 74

Tournoi de régularité et rondes société générale

Lundi et Jeudi à 13 h 45 ; Vendredi à 20 h 15

Tournoi réservé aux débutants

Mardi 13 h 45

Cours tous niveaux

Se renseigner auprès de la présidente.

Club d'échecs de Mennecey

Affilié à la Fédération Française d'Echecs

Centre Culturel J.J. ROBERT

Salle de la Cheminée au R.D.C.

Mercredi 14 h 00 - 19 h 00

Vendredi 20 h 00 - 24 h 00

Tél. : 01.64.99.63.20 - 01.64.99.62.29

- Initiation
- Perfectionnement
- Tournois

Club informatique menneçois

Président : Jean-Paul CAJEAN

Tél. : domicile : 01.64.99.82.30

Espace Culturel Jean-Jacques Robert

Tél. : 01.64.57.32.05

E Mail : club.informatique.mennecois@wanadoo.fr

Internet : www.essonne.com/cim

Permanences : du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h.

- Initiation et perfectionnement aux systèmes d'exploitation, initiation et perfectionnement à la bureautique, traitement de l'image, traitement de la vidéo, initiation et perfectionnement Internet, initiation au matériel.

Eaux et Fontaines de Mennecey

54, rue de la Fontaine - Tél. : 01.64.57.07.82

(renseignements, rendez-vous, réservations)

Fax : 01.69.90.56.04

- Recherche, sauvegarde, protection, préservation du patrimoine lié à l'eau

Ensemble vocal de Mennecey

Siège : 9, rue de la Sablière - Mennecey

Contacts : 01.64.57.07.56 ou 01.64.99.81.52.

Activité : chant choral polyphonique

répétition le mardi soir à l'Orangerie

(20 h 30-22 h 30)

environ 4 concerts par an (ou prestations diverses)

"Le chœur de Villeroy"

6, avenue de Villeroy - 91540 MENNECEY

Tél. : 01.64.57.03.37 ou 01.64.99.85.85

- Cette chorale dépend du Conservatoire de Musique de Mennecey, elle est dirigée par Catherine MAFFEI.
- L'association étudie des œuvres sacrées ou profanes.
- se produit soit au Théâtre Jean-Jacques Robert de Mennecey ou en d'autres lieux, églises, salles de concert.
- Répétition chaque lundi de 20 h 30 à 22 h 30, au conservatoire de Mennecey.

Mennecey Accueil

65, bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY

Président : M. René CAFFARD

Tél. : 01.64.99.65.09

Anciens et nouveaux Menneçois sont conviés aux activités hebdomadaires suivantes :

- Randonnées Pédestres
- Natation
- Sorties Culturelles
- Jeux de sociétés
- et tous les mardi après-midi à partir de 14 heures • CAFE ACCUEIL - salle située à la Mairie Annexe 65, bd Charles de Gaulle.

Mennecey et son histoire

Nicole DUCHON, présidente, 01 64 57 09 65

B.P.21, 91541 MENNECEY CEDEX

accueil : Espace culturel à Villeroy, les lundis et mercredis de 14 heures à 18 heures.

cotisation annuelle : 15 € 24.

nombre de membres : plus de 200.

Ateliers de recherche en histoire locale, dépouillement d'archives, généalogie, écriture de textes. Diffusion des travaux dans une revue trimestrielle et dans des ouvrages

Amicale Philatélique de Mennecey

4, résidence les Hautes Châtries

Tél : 01 64 57 09 66

Association Rencontre

65, boulevard Charles de Gaulle

91540 MENNECEY

Tél. 01 64 57 11 62

Permanence assurée à l'Orangerie 2

Parc de Villeroy de MENNECEY

tous les vendredis de 10 h 00 à 12 h 00

Tél. : 06 15 34 33 27 ou 01 64 96 95 48

1 - La pratique des ateliers suivants :

- peinture sur soie, porcelaine, bois, toile
- dessin - encadrement - sculpture
- patchwork - couture
- jeux : "Pyramide"

2 - Les bourses aux vêtements, deux par an (été - hiver)

3 - "Rencontre Voyages" sorties, visites culturelles ou de détente, spectacles, voyages organisés par Nicole TRETON-MICHEL

Sementor

65, Bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY

Contact : Evelyne ARCHENAUULT

Pour tous renseignements tél. au : 01.64.57.04.91

Relaxation - Sophrologie - Yoga . Nidra

- Gérer le stress et ses méfaits
Fatigue, insomnie, angoisse, tabagisme, boulimie et troubles divers.
- Rétablir Calme et Confiance avec l'association SEMENTOR par des techniques de relaxation

Société musicale de Mennecey

7, rue des Ecoles - 91540 MENNECEY

Tél : 01 69 90 07 52

Président : Jacky MERCEROLLE

Activité : manifestations musicales

Société philatélique de Mennecey

65, Bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY

affiliée à la FFAP et à l'APMD se réunit les samedis de 14 h 30 à 17 h 30 à la Maison des Loisirs (face à la Poste).

Vous y trouverez :

- les nouveautés de France, Monaco, Andorre, ...
- des fournitures à des tarifs préférentiels (catalogues, classeurs, etc...)
- des conseils pour votre collection,
- des possibilités d'échange ou d'achat (circulations).

Syndicat d'initiative

65, bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY

Tél. : 01 64 57 11 36

Messagerie : si.mennecey@wanadoo.fr

Permanences : mercredi matin de 10 h à 12 h ; samedi matin de 10 h à 12 h

Contacts : Nicole PERELLI ; Claude LE MOËN.

CULTE

**Association paroissiale
St Pierre de Mennecey**
20, place de la Mairie

**Paroisse
St Pierre St Jacques de
Mennecey - Ormoy**
20, place de la Mairie
Tél : 01 64 57 01 18
Fax 01 64 89 92 62

Permanences au presbytère
lundi de 10 h à 11 h 30 ;
vendredi de 17 h à 19 h ;
samedi de 10 h à 12 h

**Equipe pastorale
d'animation paroissiale**
20, place de la Mairie
Tél : 01 64 57 13 78

MOUVEMENTS

Les Guides de France

Secteur de Mennecey - 13, rue Périchon - 91540 - MENNECEY
Contact téléphonique : J.M. BAILEY - 01.64.57.10.23

Les guides de France, un mouvement de scoutisme féminin, catholique, ouvert à toutes. A Mennecey, nous accueillons des filles entre 8 et 18 ans pour des activités qui se déroulent en équipe dans la nature, avec des réunions pendant l'année scolaire et des camps d'été de durée variable selon l'âge des participantes.

Scout de France

Contacts : Marc CROIXMARIE : 01 64 93 84 43
Sophie MARTIN : 01 64 57 13 80 - scoutmennecey@aol.com

Associations de parents d'élèves

F.C.P.E. : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves
B.P. : 65, bd Charles de Gaulle

G.P.I. : Groupement de Parents Indépendants
(Association locale de Parents d'Elèves)
B.P. : 65, bd Charles de Gaulle

P.E.E.P. : Parents d'Elèves de l'Enseignement Public
B.P. : 65, bd Charles de Gaulle

CARITATIVES ENTRAIDE

2 . A . R . M

"Association d'Aide à la Recherche Médicale"
Siège Social - 32, rue de Milly - 91540 MENNECEY
Tél : 01.64.57.01.45

A.P.E.I. : Association de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés du Val d'Essonne

Siège Social : 65, boulevard du Général de Gaulle
BP n° 17 - 91540 MENNECEY
Présidente : Mme Marlyse GUILLARD
Tél : 01 60 75 90 28

Section territoriale de l'A.D.A.P.E.I. de l'Essonne
(Association Départementale d'Amis et de parents
d'Enfants Inadaptés)

Notre association a pour but de poursuivre, tant du point de vue matériel que moral, l'étude et la défense des intérêts généraux des déficients mentaux, enfants et adultes et de leur famille.

Association française contre les myopathies

1, rue de l'Internationale - 91002 EVRY Cedex
Tél. : 01 64 57 28 87 (section Mennecey)

Croix rouge écoute

Tél : 0 800 858 858 (numéro vert)
Ecoute, aide et soutien psychologique par téléphone.
Service anonyme et gratuit du lundi au vendredi
de 10 h 00 à 22 h 00.

LIONS CLUB de Mennecey Val d'Essonne

65, bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY
Tél : 06 08 53 41 37
Organisation de manifestations au bénéfice des œuvres sociales, humanitaires et culturelles du club.

Association RENAISSANCE ET CULTURE

Présidente : Mme Josiane RENAULT - Tél. : 01.64.99.93.10
Apprendre ou réapprendre à lire, à écrire.

Association ROTARY CLUB de Mennecey

Adresse du siège : 47, avenue de Neufville
91540 MENNECEY - Tél. : 01.64.99.97.82
Contact : Président 2001/2002 Jacques MENATORY
Le Rotary Club de Mennecey est un club à vocation humanitaire dont l'objectif est de servir la société dans laquelle nous vivons et de contribuer à la rendre plus humaine.

S.O.S. Amitié EVRY - Tél 01 60 78 16 16

Ou N° prioritaire indigo 0820 066 066 (0,78F/mn)
Contact : S.O.S. Amitié - B.P. 809 - 91001 EVRY CEDEX
Un service d'écoute anonyme et confidentiel par téléphone 24h/24

Pour ceux qui éprouvent mal être, angoisse, solitude, problèmes relationnels, idées suicidaires...

Terre des enfants Mennecey

56, rue Canoville - 91540 MENNECEY - Tél. : 01.69.90.54.05
Contacts téléphoniques de 10 h à 20 h
au : 01 69 90 54 05 ou au 01 64 99 75 23.
e-mail : jc.viguiier@free.fr et mvollant@wanadoo.fr
Présidente : Geneviève VIGUIER

- Recueillir des fonds pour faire fonctionner un centre nutritionnel à San Cristobal au Guatemala.
- Soutenir, par une aide financière annuelle, l'association *Terre de Partage* à Madagascar.

Protection et Défense de l'Environnement

A.D.E.M.O. :

Association agréée de Défense de l'Environnement de Mennecey et d'Ormoy
65, bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY
Tél : 01 64 99 72 66

A.S.S.E.P.

65, bd Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY
Association pour la Sauvegarde de la Sécurité, de l'Environnement et du Patrimoine du Vieux Mennecey.

Association de défense

MENNECEY NOTRE QUARTIER

B.P. N° 36 - 91540 MENNECEY Cedex
Tél. 01 69 90 09 29

e.mail : jackie.jean@wanadoo.fr

Contact : Jackie Th. JEAN Présidente
nature, urbanisme, sécurité, cadre de vie

A.R.O.M.

(Association Refus des Odeurs de MENNECEY),
Boîte Postale 49 - 91542 MENNECEY Cedex
Tél. : 01.64.99.77.07 - Télécopie : 01.64.99.83.80
association.arom@laposte.net
Président : Bernard SAVAGNAC
résulte de la volonté des habitants riverains de la papeterie, d'obliger à faire prendre en compte par les autorités, les problèmes de pollution générés par la papeterie.

NOUVELLE ADRESSE

La Chiffonnière



Tél. 01 64 57 23 07

- Couturière
- Décoration d'intérieur
- Location de déguisements

7, rue du Puits-Massé
91540 MENNECEY

Association nationale de sous-officiers de réserve de l'armée de l'air section Essonne

Président et correspondant air de Mennecey/Ormoy :
Monsieur Alain Calatayud
4, rue des Iris - 91540 Mennecey - Tél. 01 64 99 80 44

Objectifs : promouvoir les relations Armée, Nation et l'Esprit de Défense ; assister et entraider ses membres ; aider à la reconversion

Nos activités : représentation locale, conférences, soirées, visites, activités de loisirs.

ANCIENS COMBATTANTS

Anciens Combattants

A.C.P.G. - C.A.T.M. - 2, rue Canoville - Mennecey -
Tél : 01.64.57.00.02

Présidente : Janine PALFROY,
Porte drapeau : Jean DENEUVILLE

Offre à ses adhérents :

- son journal mensuel
- son aide pour constituer les dossiers de demandes de secours
- son aide pour la carte de combattant.

FNACA MENNECEY-ORMOY

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie
65, bd Charles de Gaulle - Tél. 01 64 57 12 77
Président : Guy PRADEAU - Adhésion : Toute l'année

U.N.C. de Mennecey-Ormoy

23, rue du Maréchal de Hauteclocque - Tél : 01 64 57 27 16

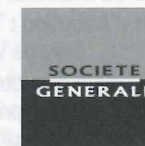


SOCIÉTÉ GÉNÉRALE mennecey

Centre commercial de la Verville - 91540 MENNECEY
Tél. 01 64 99 04 00 - Fax 01 64 99 94 09

1, rue de la Croix Blanche - 91540 MENNECEY
Tél. 01 69 90 71 90 - Fax 01 69 90 00 67

Si on
en parlait ?



Nos amis les bêtes

ARRETE portant réglementation sur les déjections animales

LVI-01-297-39

Le Maire de la Ville de MENNECY,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5,
VU le Règlement Sanitaire Départemental, article 99.6,
CONSIDERANT qu'il y a lieu dans l'intérêt de l'hygiène
publique de prendre des mesures permettant de régler
les déjections animales sur le territoire de la
Commune,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les fonctions naturelles des animaux domestiques ne peuvent être accomplies que dans les caniveaux des voies publiques, à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent :

- à l'intérieur des passages piétons,
- au droit des emplacements d'arrêt des véhicules de transports en commun.

ARTICLE 2 : Lorsque les fonctions naturelles des animaux domestiques sont accomplies en dehors des emplacements autorisés conformément à l'article 1, les propriétaires de ces animaux sont tenus de ramasser les déjections.

ARTICLE 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Mennecy, Sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à MENNECY, le 24 Octobre 2001

Joël MONIER, Maire

Aide aux animaux

Assistance Refuge Animaux

Bureau : 4, bd du Maréchal Leclerc - 91000 - EVRY - Tél. : 01.60.79.46.69

Journées d'Adoption : Tous les samedis de 14 heures à 17 heures.
Parc de Villeroy - 91540 - MENNECY

Activités : Société de protection animale qui recueille les chiens et chats abandonnés par leur propriétaire, les places en famille d'accueil le temps de leur trouver un nouveau foyer.

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

**Les mauvais traitements
envers les animaux vous révoltent !**

**Alors rejoignez les délégués
enquêteurs bénévoles SPA !**

Chaque jour, la SPA reçoit de nombreux courriers et appels téléphoniques pour signaler des animaux maltraités ou vivant dans de mauvaises conditions.

N'ayant pas la possibilité de rémunérer des inspecteurs sur tout le territoire, les enquêtes sont confiées à des délégués enquêteurs bénévoles.

Malheureusement, ceux-ci sont en nombre insuffisant et toutes les enquêtes ne peuvent être effectuées faute de délégués sur certains secteurs.

- *Si les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent,*
- *Si vous avez du temps à consacrer aux animaux,*
- *Si vous avez le sens du dialogue et de la diplomatie,*

**N'hésitez plus à nous rejoindre,
nous avons besoin de vous !**

Que font les délégués SPA ?

- Ils effectuent les enquêtes, à la demande de la SPA, dans le secteur géographique qu'ils ont choisi,
- Ils assurent le suivi des animaux adoptés par les particuliers dans nos refuges.

D'autres activités peuvent leur être proposées ponctuellement :

- Aide au refuge lors de journées d'adoption ou du Noël des animaux,
- Tenue de stands d'informations dans les salons, foires, brocantes, etc....

Les animaux ont besoin de vous

Pour tous renseignements complémentaires sur le service des délégués SPA, retournez le coupon ci-dessous pour recevoir une documentation complète.

Demande de documentation délégué enquêteur
à retourner à la SPA/Service délégués
39, bd Berthier - 75847 - PARIS CEDEX 17
3615 SPA - http : //www.spa.asso.fr

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Tél. :.....

Date de naissance :.....



Jouda PRAT



Jean-François PEZAIRE

La règle des "4i" du Maire : Incompétences, Incorrections, Iniquités, Illégalités

Soutenus par les Menneçois qui souhaitent que le droit, le respect et le bon sens s'appliquent enfin à la Mairie de Mennecy, nous avons rempli notre mandat activement avec peu de moyens et dénoncé lors de chaque réunion du Conseil municipal les illégalités flagrantes et constantes du Maire. Nous avons exercé un **contrôle** sur les décisions et une **surveillance permanente** sur l'action du Maire. Voici donc quelques exemples des faits que Monsieur le Maire ne vous dit pas :

• **Renégociation coûteuse de l'emprunt :** "Aucun emprunt n'a été réalisé sur 2001." Mais le Maire **oublie** de dire qu'en juin 2001, il a **renégocié la dette**. Ce qui signifie : un coût supplémentaire à rembourser de 3,8 millions de francs ; 400 000F de frais dès la signature ; un allègement dès 1^{es} premières annuités et un alourdissement des 10 dernières annuités de remboursement. Ils reportent le problème sur nos enfants, leur objectif est clair. **C'est une supercherie. Nous avons voté contre.**

• **Révision étrange du POS :** Des oublis, des imprécisions ont également marqué la Révision du Plan d'Occupation des Sols. La cartographie ne correspondait pas au texte... Le Maire n'a pas voulu rectifier. Le manque de transparence est un leitmotiv dans les dossiers de la mairie. Le P.O.S dessine l'avenir d'une ville, il doit être **un plus** car ses conséquences sont irréversibles.

• **Le transfert du service emploi et logement de la Mairie vers le C.C.A.S est toujours illégal :** Suite à notre recours, le préfet a demandé au Maire de retirer sa délibération illégale (Bang !). Cela a été fait au Conseil municipal, mais depuis le Maire a oublié de présenter une nouvelle délibération (Bang ! Bang !) Le C.C.A.S fonctionne sur l'emploi et le logement dans une totale illégalité.

De plus, les actions du C.C.A.S ne sont pas basées sur une analyse annuelle des besoins sociaux de l'ensemble de la population. **Les priorités et les objectifs ne font pas partie de la culture du Maire.**

• **Budget 2001 sans boussole :** Le Maire ne tient pas ses promesses, la taxe sur les ordures ménagères a augmenté de 11%, le taux des autres taxes n'a pas bougé mais la **base ayant augmenté** c'est un chèque plus élevé à faire pour les Menneçois. Aucune priorité n'a été définie par le Maire pour les services aux Menneçois.

• **Audit boomerang :** Une étude d'un cabinet indépendant a soulevé de nombreux dysfonctionnements concernant les services municipaux (gestion punitive du personnel, gestion de fait du centre culturel, risques en matière de sécurité, certains Maires-adjoints se comportent en chefs de service au mépris des règles les plus élémentaires de la Fonction publique territoriale...).

• **Recours concernant les élections :** Le Commissaire au Gouvernement a reconnu le caractère exceptionnel de la représentation de la pièce de théâtre "La Soupière" et a souligné la proximité entre la date de la manifestation (10 mars) et l'élection (11 mars) mais elle a affirmé que **le nombre de spectateurs (450) était inférieur à l'écart de voix**. En effet, plus l'écart des voix est faible plus le tribunal administratif est enclin à prendre en compte les réclamations. Les élections n'ont pas été annulées mais, compte tenu de nos arguments, le tribunal a rejeté la demande de Monsieur MONIER du versement de la somme de 30 000F au titre de frais exposés.

• **Centre culturel : site très protégé :** Notons que le Centre culturel vient de bénéficier d'une aide exceptionnelle supplémentaire de la Mairie de 45.000F. **Notons également que les contrats des artistes ont carrément explosés du mois de janvier au mois de juin 2001.** L'espace culturel s'est doté de la licence d'entrepreneur de spectacles sous la pression du groupe "Mennecy Avant Tout."

De plus, en moins d'un an, deux Directeurs successifs ont été embauchés et remerciés illico. Le Conseil Général a refusé d'attribuer une subvention de 200 000F.

Un bref Secrétaire général

Un Secrétaire général qui n'a duré que 4 mois nous a permis d'assister au folklore de la remise de la médaille de la ville. Une véritable gifle pour les autres médaillés. Certains agents ont appris son existence trois semaines après sa prise de fonction. Un cabinet à la recherche d'un nouveau Secrétaire général a été rémunéré 83.000F. Le montant demandé est en principe en corrélation avec le salaire annuel. **Etait-il judicieux de passer par un cabinet ? Vous avez été nombreux à nous téléphoner pour nous faire part de votre surprise et de votre étonnement.**

Un vrai problème d'informations tout comme pour le **Tour de France** qui est passé par Mennecy. Mais Pourquoi donc la Mairie n'a-t-elle pas prévenu les Menneçois du passage de la Grande Boucle dans notre ville en juillet 2001 ? Pour le couloir aérien, les Menneçois ont eu droit au service minimum alors que d'autres mairies ont pris le problème à bras le corps. Le groupe "Mennecy Avant Tout" restera plus que jamais motivé et vigilant.

A toutes et à tous, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2002.

Jouda PRAT et Jean-François PEZAIRE

"Mennecy Avant Tout" - Tél : 06.86.26.08.46 - MennecyAvantTout@aol.com

Vous avez dit démocratie locale ?

Depuis les élections du mois de mars dernier et contrairement aux usages établis par Jean Jacques ROBERT, puis Xavier DUGOIN, les élus minoritaires du conseil municipal n'ont pas pu jusqu'à présent s'exprimer dans les nombreuses parutions de la Mairie, **pourtant financées par les impôts de tous.**

Cette exclusion est d'autant plus anormale que la majorité en place ne représente en fait **qu'1 menneçois sur 5**

Actuellement, l'équipe MONIER compte **23 élus**, les 3 autres groupes représentés au conseil **10** seulement.

Pourtant, M. MONIER n'a obtenu que 1922 voix au deuxième tour de scrutin et les 3 autres listes 3400 ; ainsi avec **36%** des suffrages exprimés il obtient **70%** des sièges au Conseil.

Cette remarque ne vaut pas contestation du mode de scrutin qu'en démocrates convaincus nous respectons totalement ; elle a simplement pour but de **rappeler la majorité municipale actuelle à un peu plus de modestie et de tolérance dans ses actions.**

Obstacle à l'utilisation de salles municipales pour les associations qui déplaisent, chant des sirènes pour débaucher certains, intimidations diverses, chantage à l'emploi, à l'attribution de marchés ou de subventions, ne nous paraissent pas des méthodes dignes d'un pays libre et démocratique.

C'est pourtant ainsi que cela se passe aujourd'hui à MENNECY et nous tenons à la disposition de tous des exemples concrets.

Par contre lorsqu'il s'agit d'appliquer le programme promis aux électeurs ou tout simplement de gérer la commune, les compétences se font rares !

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire l'équipe MONIER a mis la révolution parmi le personnel, les embauches de cadres supérieurs se succèdent dans tous les services, la voirie se dégrade (rue du Bois Chapet, rue de la Fontaine etc...), il n'y a plus d'éclairage public dans de nombreux quartiers, la circulation devient problématique à toutes les entrées de la ville, les finances sont exsangues et les impôts augmentent !

Belle réussite !

Dans quelques semaines ce sera le premier anniversaire de l'élection de M. MONIER et de sa liste ; nous aurons alors l'occasion de faire avec vous un bilan de l'action menée au cours de l'année qui vient de s'écouler et des résultats pour notre ville et ses habitants.

Dans l'immédiat, nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes et une excellente année 2002.

Christine COLLET

Claude GARRO

Groupe municipal AGIR POUR MENNECY

Réveillez-vous monsieur le maire !

Notre projet d'intercommunalité, longuement porté par Elizabeth Doussain lors des dernières élections, semble voir enfin le jour ! Il est désormais évident pour l'ensemble de la classe politique locale, et notamment pour ceux (M. Monier et les autres listes de droite) qui ont largement fait campagne contre nous sur le thème du risque de voir Mennecy vendue à Evry !

Avec Elizabeth Doussain, nous répondions déjà qu'il était indispensable de construire une intercommunalité forte autour de Mennecy afin de présenter une alternative crédible aux ambitions hégémoniques d'Evry et de Corbeil.

Pourtant, au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes inquiets à plusieurs titres... D'abord parce que le maire du Coudray-Montceaux, "cheval de Troie" de M. Dassault, essaie ouvertement d'attirer les communes du canton de Mennecy dans la communauté de communes Corbeil-Le Coudray ; et parce que le puissant Syndicat de l'Agglomération Nouvelle d'Evry, désormais du même bord politique que M. Monier, rêve plus que jamais d'élargir son périmètre en intégrant des communes qui disposent de réserves foncières (Echarcon, Vert-le-Grand, ...).

Ensuite parce que la réflexion en cours est menée dans le cadre du syndicat du canton (SICAME), présidé par le très autoritaire maire de Ballancourt, instance au sein de laquelle Mennecy (notre maire en tête) manque visiblement de poids et d'influence.

Enfin parce que la communauté de communes qui s'esquisse, de l'aveu même du président du SICAME, se construit volontairement à minima pour répondre à la loi Chevènement, mais sans réelle ambition de mettre en commun des moyens et des compétences pour mieux progresser ensemble.

Or, pour que le préfet, qui en a l'autorité, n'impose pas que Mennecy entre dans les communautés d'Evry ou de Corbeil, il est indispensable que le projet proposé ne soit pas qu'une association de circonstance. Ce doit être un projet fort, structuré, cohérent dans le cadre d'une vision commune de la maîtrise de nos espaces naturels, avec des transferts de compétences bien identifiés ! Si le projet présenté par le SICAME n'a pas de consistance au plan économique, quel poids pèsera-t-il face à l'agglomération Evry-Corbeil ? Et un projet sans vision de l'avenir est-il viable ?

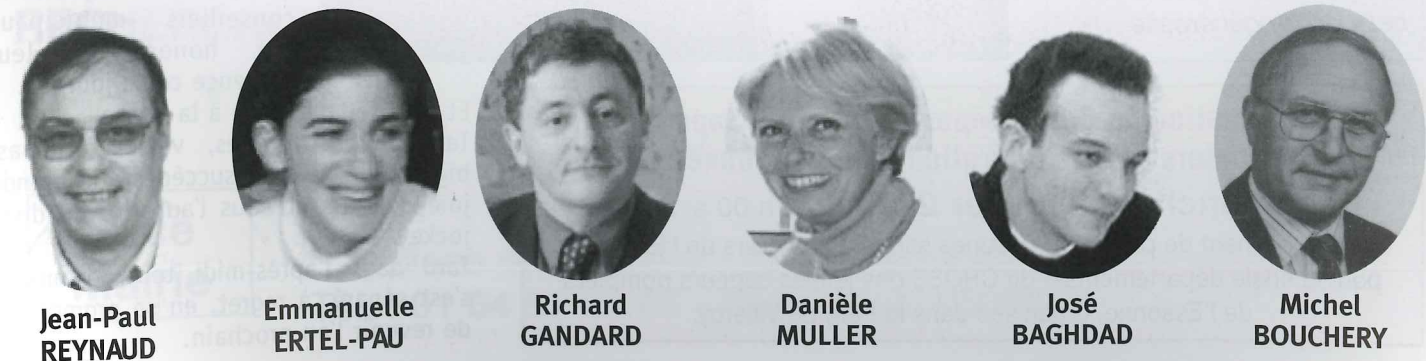
Aujourd'hui nous avons envie de dire à monsieur Monier : **"Réveillez-vous ! Faites entendre la voix de Mennecy ! Ouvrez enfin le débat sur l'intercommunalité au sein du Conseil Municipal ! Soyez une force de proposition au sein du SICAME... les enjeux sont importants pour Mennecy !** Sortez de votre château de l'Espace Culturel et soyez enfin un vrai maire pour Mennecy ! "

Chers amis menneçois, soyez assurés que nous jouerons, quant à nous, pleinement, sur ce thème de l'intercommunalité, notre rôle de contre-pouvoir qui empêche que certains débats de fond ne soient occultés et nous insisterons pour que la voix de Mennecy soit entendue.

C'est dans cet esprit à la fois combatif (le public qui assiste aux séances du conseil municipal peut en témoigner), vigilant, mais aussi constructif (chaque fois qu'il s'agit en particulier de palier l'ignorance et les insuffisances de la majorité municipale) que nous entendons continuer à assurer le mandat que vous nous avez confié.

Meilleurs vœux à chacun de vous pour l'année 2002 et tous nos vœux aussi pour un Mennecy fort et entendu dans la future communauté de commune du Val d'Essonne !

Les élus de **Mennecy Maintenant**



Vos loisirs à Mennecy

A	11 janvier 2002	Vœux du Maire	19 h 00 Salle Socio-Educative Voir ci-contre
	12 janvier 2002	Jeane MANSON (Gospel)	20 h 30 Théâtre de Villeroy
G	12 et 13 janvier 2002	Exposition Billy Renoir	11 h 00 - 18 h 00 Salle de la Cheminée
	19 janvier 2002	AIME (Chorale)	20 h 30 Théâtre de Villeroy
E	19 et 20 janvier 2002	Exposition Paléontologie	11 h 00 - 18 h 00 Salle de la Cheminée
	26 et 27 janvier 2002	Exposition programme en cours de réalisation	11 h 00 - 18 h 00 Salle de la Cheminée
N	26 janvier 2002	Concert de l'An Neuf	20 h 30 - Théâtre de Villeroy
	27 janvier 2002	Concert de l'An Neuf	16 h - Théâtre de Villeroy
D	2 février 2002	Exposition programme en cours de réalisation	11 h 00 - 18 h 00 Salle de la Cheminée
	2 février 2002	Ballet Classique	20 h 30 Théâtre de Villeroy
A	2 et 3 février 2002	Exposition Féline	Salle Socio-Educative
	8 février 2002	Reggae	21 h 00 Théâtre de Villeroy

Joël MONIER,
Maire de Mennecy

**Les Membres
du Conseil Municipal**
en présence
de son Excellence
**NORMAND
DE CASTRO CAMPELL,**
Ambassadeur de la
République Dominicaine

*Vous convient à assister
aux vœux de la Municipalité*

**Vendredi 11 Janvier 2002
à 19 heures**
Salle Socio-Educative

*Moments musicaux
avec la Société Musicale
et le Conservatoire*

RENAULT



VEL SATIS

RENAULT

Agence
Gilles CARTIER
ZAC de Montvrain
91540 MENNECY
Tél. 01 64 57 30 40
Fax 01 64 57 31 00

Solidarité alimentaire à Mennecy

**Le dimanche
16 décembre 2001**
la Mairie Centrale a ouvert
ses portes de 10 h à 18 h
pour la collecte annuelle

Sous l'égide de la
Municipalité, Madeleine
FIORI et André PINON pour
le Service Animation, Colette
LEBERT pour le Secours
Catholique et Claude LE
MOEN pour les Restos du
Cœur ont accueillis les
Menneçois, venus déposer
leurs dons.

*Un grand merci à tous pour
cet élan de générosité.*

REPAS DES ANCIENS

Plus de 200 personnes ont répondu à
l'invitation du Maire et du Conseil
Municipal à l'occasion du déjeuner offert
par la commune.
Ce déjeuner a eu lieu le 15 décembre
2001 à la salle socio-éducative du Parc de



Villeroy, aménagée pour la circonstance.
Nos aînés, particulièrement élégants
pour l'occasion, sont arrivés en nombre
et se sont installés aux différentes tables
selon leurs affinités.

Marie-Claude RASCOL, Vice Présidente du
CCAS, après avoir souhaité la bienvenue à tous et
présenté les nouveaux
membres du CCAS, déclare
les festivités ouvertes.
La sangria d'ouverture
ainsi que les pains-
surprises ont été très
appréciés.
Ensuite le menu proposé
a été à la hauteur des
espérances.
Monsieur le Maire, ainsi
que plusieurs adjoints et
conseillers municipaux
ont honoré de leur
présence cette journée.

Et maintenant place à la danse.
Tangos, paso-dobles, valse, rumbas,
biguines... se sont succédés à la grande
joie de tous et sous l'autorité du disc-
jockey.
Tard dans l'après-midi tout le monde
s'est séparé, à regret, en se promettant
de revenir l'an prochain.

Information du Corps Départemental de Sapeurs Pompiers - Unité Opérationnelle de Mennecy

Le dimanche 27 janvier 2002 de 9 h 00 à 11 h 30
rassemblement de plus de 300 jeunes sapeurs pompiers de l'Essonne
pour la finale départementale du CROSS des jeunes sapeurs pompiers
de l'Essonne, organisée dans le Parc de Villeroy.

Pour Vendre - Acheter - Louer - Construire
Un Terrain - Un Pavillon - Un Appartement

SAIMM

IMMOBILIER — TOUTES TRANSACTIONS

Vous pouvez nous faire confiance. Nous sommes à votre service.
RECHERCHONS DE TOUTE URGENCE DES MAISONS A VENDRE

« Joyeux Noël et Bonne Année à tous »



**Face
Mairie**

Agence de la Mairie
2, place de la Mairie - 91540 MENNECY
Tél. : 01 64 57 01 61 - Fax : 01 64 57 16 99

**Face
Mairie**

Choisissez votre interlocuteur ! A bientôt.



Fresque réalisée par l'école élémentaire de la Jeannotte

Des tags, un préau sombre et triste ont conduit les enfants de l'école de la Jeannotte, lors d'un conseil de délégués, et les adultes en conseil d'école à travailler sur le respect dû à l'environnement et plus particulièrement à celui de l'école.

Rencontres avec un artiste, Patrick Lipski, dialogues autour de diapositives, toiles et photos, toutes les pistes furent explorées. L'invitation au voyage fut le thème de notre fresque qui mobilisa petits et grands au cours de l'année passée. Armés de pinceaux, brosses, éponges et chiffons, utilisant des techniques diverses et composant eux-mêmes leurs couleurs, les enfants traversèrent l'espace, les montagnes, la mer et la campagne et firent ainsi le tour du monde pour le plus grand plaisir de tous.

